VIVRE À
Angers
MENSUEL N°289 | 1,22 €
AVRIL 2005

4 l'ACTUALITÉ
"Fleur d'eau" inauguré le 3 mai

14 la VILLE
NOUVELLE DIRECTION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

26 le MAG
UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS POUR LE HIP-HOP

32 le GUIDE
MILLE ADHÉRENTS AU CLUB ANGERS NATATION

Angers
www.angers.fr

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Événement : "Fleur d'eau" ouvre ses portes le 4 mai [4]
Hommage : marche pour la paix le 13 mai [6]
À suivre : le point sur les travaux de l'autoroute [8]
La photo : la libération du pont de Pruniers en DVD [9]

> AU CONSEIL

Nouveaux parkings en centre ville, début mai [10]

Les abords de la maison pour tous de Monplaisir réorganisés [10]

> LA VILLE

Thierry Bonnet

La santé publique, une nouvelle direction municipale [14]

Dès le 9 mai, les sacs jaunes collectés partout le mercredi [16]

> LES QUARTIERS

Doutre : le campanile du Ronceray restauré [18]

Lac-de-Maine : l'institut Montéclair a 20 ans [20]

Grand-Pigeon, Monplaisir : partenariat amorcé avec un quartier de Bamako [21]

Verneau, Capucins : tramway et grand quartier pour la visite du maire [22]

> LE MAG'

24

Dès la mi-juin, un festival d'Anjou riche et varié

Festival Hip Opsession, 1ère édition [26]

Des œuvres de Philippe Cognée, en "Transit" au musée des beaux-arts [27]

> LE GUIDE

30

Les halles, bien avant "Fleur d'eau"

Angers natation nage vers le succès [32]

Les 7 et 8 mai, Festival des quais et Remontée du sel [33]

Courrier de l'Ouest/archives

ÉDITORIAL

Un centre ville attractif

Après plusieurs mois de chantier, les anciennes halles, devenues "Fleur d'Eau", vont rouvrir leurs portes aux Angevins. Initiative privée, ce centre commercial est en tout cas le symbole d'un centre ville qui vit et qui se développe. Quartier de tous les Angevins, l'hyper-centre est aussi le premier centre commercial de notre agglomération. Nous devons en prendre la mesure et tout faire pour conforter son attractivité. L'effort conséquent entrepris par la ville pour aménager les abords de "Fleur d'Eau" en est le meilleur exemple. Il profitera d'ailleurs à tout le quartier. Les animations régulières qui jalonnent l'année attirent elles également de nombreux Angevins vers le centre. Un centre ville qui vit c'est aussi un centre ville accessible. C'est le sens de l'attention particulière portée au stationnement dans ce quartier. Avec le parking Berges-de-Maine, le parking République rouvert et le parking Molière achevé, ce sont 1 152 places nouvelles en centre ville. L'amélioration des rotations aura permis d'augmenter de plus de 650 000 véhicules la fréquentation du centre ville. Demain, avec le tramway, le centre ville sera encore mieux desservi qu'aujourd'hui et libéré des voitures qui le traversent sans s'y arrêter. "Fleur d'Eau" est, rive droite, le premier signe qu'Angers retrouve sa rivière. Le tramway viendra amplifier ce mouvement en renforçant les liens entre les deux berges de la Maine.

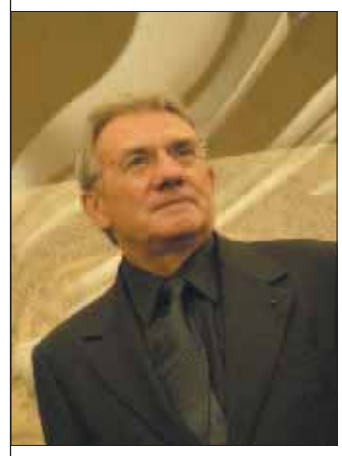

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Thierry **Bonnet** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 2e trimestre 2005 • I.S.S.N. : 0767-354 X

Ce journal est diffusé à partir du 18 avril. Il est également téléchargeable sur www.angers.fr. Prochain numéro : le 16 mai.

ÉVÉNEMENT

Le centre commercial "Fleur d'eau" in

Au terme d'un chantier record d'un an, le nouveau centre commercial "Fleur d'eau" ouvre début mai sur le site de la République.

Thierry Bonnet

Le nouveau centre commercial qui remplace celui des Halles s'appelle "Fleur d'eau". Ce nom se veut le symbole de la reconquête par le centre-ville des berges de Maine. L'ouverture le 4 mai de ses douze boutiques sur 13600 m² représente une révolution pour ce secteur. Ce dernier vivait mal depuis plusieurs années le déclin de l'ancien site.

Quand on découvre le nouveau bâtiment, on est tout d'abord frappé par le parti pris architectural. L'utilisation maximale du verre offre d'importants jeux de reflets et de transparence. Pierre Bideau, l'éclairagiste de la tour Eiffel, est d'ailleurs intervenu pour la mise en lumières du bâtiment et de ses vitrines. En outre, l'insertion du centre commercial dans son environnement a été particulièrement soignée compte-tenu de son emplacement à deux pas de la cathédrale. Les promoteurs ont réussi le tour de force de ne rogner aucune des anciennes perspectives sur le monument religieux tout en triplant la surface commerciale. Autre caractéristique : tous les magasins seront directement accessibles depuis l'extérieur. Il n'existe plus comme auparavant de couloirs internes desservant les boutiques.

Abords aménagés

L'ouverture de "Fleur d'eau" marque un cap dans la politique commerciale de la Ville. La municipalité a été particulièrement attentive à ce projet porté par la chambre de commerce et d'industrie. L'objectif était clair : proposer une offre complémentaire à ce qui existe déjà en centre-ville afin d'attirer une clientèle plus jeune et réduire l'évasion commerciale vers la périphérie. C'est la société Apsys qui a fait construire le bâtiment pour 22,5 M€ et en assure désormais la gestion.

Preuve de l'investissement municipal, les travaux d'aménagement des abords pour 4,7 M€. Tout a été refait afin de faciliter le déplacement des piétons. La place Mondain-Chanlouineau ne recevra plus de circulation automobile mais accueille désormais de larges terrasses. Le trottoir de la rue Plantagenêt a été élargi. La rue Baudrière a été également entièrement rénovée tout comme la place de la République. L'ancien escalier en forme d'amphithéâtre qui assurait la liaison entre la rue et la place a été remplacé par un escalier en bois à la pente beaucoup plus douce. Au pied de celui-ci se trouve une nouvelle fontaine du sculpteur Jacky Besson, *Les trois femmes*, avec totems et parois vitrées.

RETOUR SUR IMAGES

Avec le nouveau centre commercial, c'est un chantier record qui s'achève. Entre la date où Apsys a été retenue et l'ouverture au public, il ne s'est déroulé que trois ans et demi dont seulement un peu plus d'un an de chantier. Dans les dernières semaines, on a compté sur le site jusqu'à près de deux cent cinquante ouvriers.

Thierry Bonnet

Mars 2004 : début de la démolition de l'ancien centre commercial des Halles.

Thierry Bonnet

Mai 2004 : il ne reste plus rien de l'ancien centre.

auguré le 3 mai

Thierry Bonnet

Le parti pris architectural du nouveau centre commercial "Fleur d'eau" privilégie transparence et reflets grâce une utilisation maximale du verre. Performance des promoteurs : n'avoir rogné aucune des perspectives sur la cathédrale. La Ville a, quant à elle, entièrement réaménagé les abords pour faciliter au maximum l'accès et le déplacement des piétons. Début avril, le chantier était en voie d'achèvement. Restaient les finitions et les aménagements intérieurs. Ouverture au public le 4 mai, sauf pour H & M, le 13 avril.

Le chantier du centre commercial et une partie de ses abords ont été estampillés haute qualité environnementale. Place Mondain-Chanlouineau, et pour la deuxième fois au monde, un revêtement à base de maïs sera posé.

430 places de stationnement

Évidemment, l'ensemble du site offre une accessibilité complète pour les personnes à mobilité réduite. Concernant les livraisons, elles se feront côté rue Baudrière. Le quai, commun aux quatre moyennes surfaces, est totalement intégré au bâtiment. Afin de limiter au maximum les nuisances, la porte d'accès à ce quai sera systématiquement refermée pendant les déchargements.

Quant aux automobilistes, ils pourront se garer juste en dessous du centre commercial dans le parking République qui va rouvrir ses portes. Les 430 places de ce parc de stationnement ont désormais vocation à être utilisées uniquement par la clientèle du centre-ville. Les places louées à l'année par les riverains sont maintenant situées dans le nouveau parc Molière rue Thiers (*lire en page 10*).

"La fin de ce chantier constitue la première étape de notre politique municipale pour se réapproprier les berges de Maine et réunir enfin la ville, a souligné le maire. *Ce n'est pas une douce utopie. Aujourd'hui, on ouvre le centre commercial "Fleur d'eau" et le parking Molière. Dans un peu plus d'un an et demi s'achèvera comme en écho de l'autre côté de la Maine le chantier du théâtre Le Quai. En 2008, le contournement autoroutier Nord de la ville sera mis en service. Immédiatement, nous transformerons la voie des berges en simple voie urbaine et mettrons fin à cette absurdité d'une ville coupée en deux par l'autoroute. En 2009, enfin, le tramway arrivera avec une station place Molière. Les Angevins vont redécouvrir leur rivière…"* ■

Nouveau nom, nouveau logo

Créés pour Apsys par l'agence Minale design strategy, le nom "Fleur d'eau" et son logo se proposent d'associer la reconquête des Berges-de-Maine et les notions de sensibilité et de beauté de la nature. Le nouveau centre commercial s'annonce comme *"une respiration et un temps d'art de vivre"*.

fleur d'Eau

Une locomotive pour le centre-ville

L'offre commerciale

se veut complémentaire de l'existant. Elle associe quatre moyennes surfaces et sept boutiques. Le promoteur annonce la création globale de 350 emplois.

Tous les magasins ouvriront au public le 4 mai, sauf H & M ouvert depuis le 13 avril.

- Monoprix : l'enseigne est de retour à Angers avec un concept innovant de "city marché". Il s'agit d'une opération pilote marquée du sceau de la haute qualité environnementale. Sur 2200 m² seront proposés des rayons alimentation, parfumerie, textile, maison et loisirs.
- Planète Saturn : l'enseigne allemande arrive en terre angevine pour proposer sur 2800 m² électroménager, hi-fi, produits culturels et informatiques.
- H & M : sur 1500 m², 68e magasin en France de la marque vendant vêtements et accessoires à un public jeune et féminin.
- Go sport : moyenne surface proposant sport, équipement et textile sur 1200 m².
- France Télécom : nouvelle boutique de l'opérateur.
- Nicolas : célèbre enseigne spécialisée en vins et alcools.
- La Brasserie de Maître Kanter : lieu de restauration et bistrot.
- La Redoute : transfert de la boutique de la rue de la Roë.
- Phone House : multi-opérateur téléphonique.
- Les occupants des deux dernières boutiques ne sont pas encore connus.

Thierry Bonnet

25 mai 2004 : pose de la première pierre en présence de Joël Blandin, président de la CCI, Maurice Bansay, président d'Apsys et le maire Jean-Claude Antonini.

Le bâtiment va sortir de terre à une vitesse impressionnante. Entre la pose de la première pierre et l'inauguration, seulement onze mois.

Jean-Patrice Campion

HOMMAGE

3 000 scolaires marcheront pour la paix le

De nombreuses manifestations sont programmées à l'occasion du 60e anniversaire de la libération des camps. Dont une "Marche pour la paix", le 13 mai.

Jean-Patrice Campion/Archives

Des chorales scolaires et le chœur d'Angers-Nantes Opéra interpréteront des chants patriotiques.

En 1945, à l'arrivée des troupes américaines et soviétiques aux portes des camps de concentration et d'extermination nazis, les SS ont fui, emmenant avec eux de nombreux déportés. Ces détenus, impuissants et considérablement affaiblis, étaient contraints de suivre leurs bourreaux vers le nord de l'Europe et la mer Baltique où les malheureux devaient finir noyés. *"C'est pour rendre hommage à ces victimes des "marches de la mort" que j'ai eu l'idée de proposer cette marche pour la paix"*, précise Hélène Cabrillac, vice-présidente de l'association des Amis de la fondation pour la mémoire de la Déportation [1] et fille de déportée. Plus de trois mille élèves du département (écoles primaires, collèges, lycées et universités) sont ainsi attendus vendredi 13 mai, à Angers, pour honorer la mémoire des victimes. Une rose blanche à la main, en rang par cinq – comme l'étaient les déportés –, ils formeront un cortège qui partira à 14 h 30 de la place La Rochefoucauld. Les marcheurs rallieront la place Leclerc en silence, précédés d'un drapeau symbole à rayures bleues et blanches sur lequel seront apposés les triangles de couleurs qui indiquaient le motif d'emprisonnement: juif, homosexuel, opposant politique, tsigane… Le cortège empruntera les boulevards Ayrault, Carnot, la place Mendès-France – les déportés survivants y rejoindront la délégation –, puis le boulevard Bessonneau. Après le lever des drapeaux français et européen, la sonnerie aux morts retentira, suivie d'une minute de silence et de la Marseillaise. La cérémonie se poursuivra par la lecture d'extraits du serment des déportés de Buchenwald et de Mauthausen; d'un texte sur la Shoah par le général Rogerie; de serments pour la paix travaillés en classe par des élèves et, enfin, des dix premiers articles de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Ces lectures seront entrecoupées de chants (chant des partisans, chant des marais…) interprétés par des chorales scolaires et le chœur d'Angers Nantes Opéra, sous la direction de Michel Houdbine. Un lâcher de colombes conclura l'après-midi. *"À travers cette journée, nous souhaitons rendre hommage aux déportés et aux victimes mais aussi apporter une*

La devise "Liberté, Égalité, Fraternité" a été récemment inscrite sur le fronton de l'hôtel de ville.

Thierry Bonnet

Les grandes dates de la Shoah à Angers

Octobre 1940 : inscription des juifs sur un registre spécial ouvert à la Préfecture.
1940-1941 : multiplication des mesures discriminatoires à l'encontre des juifs.
Mai 1942 : les juifs de plus de 6 ans doivent porter une étoile jaune cousue et visible sur leurs vêtements.
15, 16 et 17 juillet 1942 : premières grandes rafles. Cent trente-six personnes sont arrêtées et conduites au séminaire, rue Barra.
20 juillet 1942 : départ du convoi n° 8 pour le camp d'Auschwitz, en Pologne. À leur arrivée le 23 juillet, vingt-trois déportés sont gazés sur le champ. Les huit cent vingt-neuf autres sont sélectionnés pour le travail. En 1945, on dénombre quinze survivants.
23 septembre 1942 : conduite à Drancy des enfants juifs regroupés aux Ponts-de-Cé depuis l'arrestation de leurs parents. Dix avaient moins de dix ans. La plus jeune, Henriette, avait 19 mois.
15 et 16 octobre 1942 : deuxième rafle. Le convoi part pour Drancy, ultime étape avant Auschwitz.
Janvier 1944 : dernière vague d'arrestations.

Précisions apportées par Alain Jacobzone, professeur au lycée Bergson et auteur de "L'éradication tranquille. Le destin des juifs en Anjou". Ivan Davy éditeur.

20 juillet 1992 : Henri Borlant et Désiré Hafner dévoilent une plaque au grand séminaire, rue Barra, en mémoire des 824 juifs déportés le 20 juillet 1942.

PROGRAMME

Commémorations

- Journée du souvenir au monument des fusillés de Belle-Beille, dimanche 24 avril à 10 h 30.
- Cérémonies d'anniversaire de la victoire de 1945, suivies à 11 h 20 de l'inauguration de la devise républicaine "Liberté, égalité, fraternité" qui orne désormais le fronton de l'hôtel de ville.
- Commémoration de la rafle des juifs d'Anjou au grand séminaire, rue Barra, lundi 18 juillet.

ADML, photo: Marc Chevallier

Expositions

- La Déportation en quarante tableaux par les Amis de la fondation pour la mémoire de la Déportation et productions d'arts plastiques de scolaires. Du 30 avril au 8 mai, salons Curnonsky.
- "De mémoire d'homme, la Déportation en Anjou". Dessins de Jeanne Letourneau. Du 12 mai au 30 juin, archives départementales.
- "Portraits de Shoah": œuvres de Terri Rose. Du 29 avril au 20 mai, bibliothèque Toussaint.
- La Déportation dans les camps nazis. Du 3 au 28 mai, bibliothèque Monplaisir.
- Écouflant à travers la guerre. Du 16 au 27 mai, maison pour tous Monplaisir.

Publications

- Recueil sur la Déportation édité par la Ville d'Angers.
- "De mémoire d'homme, la Déportation en Anjou". Mémoires et dessins de Jeanne Letourneau édités par le Conseil général, la ville d'Angers et l'ONAC.
- Plaquette sur la Seconde Guerre mondiale dans le Maine-et-Loire par l'ONAC.

Conférences

- "Angers-Auschwitz, de la persécution à l'extermination: le destin de trois cents juifs en Anjou" avec Alain Jacobzone, historien. Mardi 3 mai, 18 h 30, bibliothèque Toussaint.
- "Regards de chrétiens sur la Déportation, la question du pardon", avec Véronique Magron et d'anciens déportés. Lundi 9 mai, 20 h 30, UCO (amphi Diès).
- "La libération des camps de déportation, soixante ans près" avec d'anciens déportés et les historiens Alain Jacobzone et Marc Bergère. Mercredi 11 mai, 14 h, faculté de lettres.
- Rencontre avec Pef, auteur de livres pour enfants. Samedi 14 mai, 14 h,

13 mai

note d'espoir pour l'avenir, insiste Hélène Cabrillac. *C'est désormais à cette jeunesse, qui s'est mobilisée pour l'occasion, de promouvoir les notions de respect de l'autre et de droit à la différence."* En soirée, l'orchestre du lycée David-d'Angers donnera un concert gratuit à l'église Saint-Serge. ■

(1) L'association rassemble des déportés survivants, des enfants de déportés morts en déportation et des sympathisants. Elle intervient dans les établissements scolaires afin d'honorer la mémoire des victimes, édite des recueils de témoignages de rescapés et propose des semaines du souvenir une à deux fois par an dans une commune du département.

Jean-Patrice Campion/Archives

centre Joseph-Bouesse (Mûrs-Érigné).
- "Qu'est-ce que commémorer, que peut-on commémorer, faut-il commémorer la mémoire ?", table ronde de la société angevine de philosophie. Samedi 21 mai, 16 h, institut municipal.
- "1943, quelque part en France" spectacle par la compagnie du Tapis franc. Vendredi 13 mai, 20 h 30, centre Georges Brassens (Avrillé) et mardi 24 mai, 20 h 30, maison pour tous Monplaisir.

Le pavillon de la France à Aïchi.

Stéphane Jean-Baptiste/Pavillon de la France

EN POINTE

Opération séduction au Japon

Quinze millions de visiteurs sont attendus à l'exposition universelle d'Aïchi, au Japon, entre le 25 mars et le 25 septembre. Angers sera présente dans le pavillon de la France à travers une présentation de l'île Saint-Aubin réalisée par l'artiste vidéaste Noëlle Pujol.
Profitant de l'occasion, le maire se rendra sur place, du 25 avril au 1er mai, accompagné de chefs d'entreprises et de responsables d'Angers Tourisme.
Côté entreprises, des rendez-vous d'affaires sont d'ores et déjà programmés à Tokyo et à Nagoya, avec des distributeurs potentiels. Les Angevins ont une carte à jouer auprès des Japonais, friands de produits français et tout particulièrement des produits de luxe. C'est le cas pour le saumon fumé et le caviar Petrossian, les chocolats Benoît, le Savennières du domaine du Closel. Seront également du voyage, les restaurants La Boucherie, dont le concept né à Angers a depuis été développé en France et à l'étranger, Évolis (sérigraphie de cartes électroniques) et Candide (matériel de puériculture), à la recherche de débouchés dans la grande distribution.
Angers-Tourisme vantera pour sa part les richesses de l'Anjou à la Maison de la France, à Tokyo, puis à Osaka et Nagoya. Une opération séduction sera également menée en lien avec la ville de Nantes et le comité régional du tourisme, avec l'orchestre des Pays de la Loire pour ambassadeur culturel.
La France est une destination prisée des jeunes japonais qui voyagent de plus en plus, pour son romantisme, ses châteaux, son industrie et ses commerces de luxe, son histoire et ses paysages, notamment la Loire.
Atout supplémentaire : des étudiants japonais ayant suivi des études au CIDEF assureront le lien entre Angers et le public nippon. ■

www.expo2005.fr

INITIATIVE

Une maison de la recherche

Au centre hospitalier universitaire, La maison de la recherche clinique a été inaugurée, le 11 mars. Cette nouvelle entité regroupe trois structures : le Comité de protection des personnes ; le centre de recherche clinique ; et la délégation régionale à la recherche clinique.
"L'intérêt de ce regroupement, souligne Georges Leftheriotis, responsable du centre de recherche clinique, *est de rassembler en un guichet unique toutes les aides possibles pour le médecin qui veut déclencher une activité de recherche".* Une équipe d'aide à la méthodologie est à disposition des chercheurs et accompagne leurs projets du début à la fin.
La recherche clinique, qui est l'application au malade de la recherche fondamentale, fait partie des missions de tout médecin d'un CHU. Des programmes de recherche sont en cours dans tous les services. Plusieurs grands thèmes sont principalement traités : le système cardio-vasculaire et le métabolisme, la cancérologie et l'immunologie, la nutrition, les maladies rares. ■

Thierry Bonnet

À NOTER

Le 2 mai, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville Le 3 mai, inauguration du centre commercial "Fleur d'eau" ; ouverture au public le 4 Le 18 mai, inauguration des parkings République, Molière et Berges-de-Maine Le 18 mai, à 18 h 30, réunion publique sur le tramway, salons Curnonsky

AGENDA SPORTIF

22 AVRIL
Football
SCO/Le Havre, 20 h, Jean-Bouin

24 AVRIL
Handball
Angers Noyant/Montpellier
16 h, Jean-Bouin

28 AVRIL AU 1er MAI
Natation synchronisée
Championnat de France juniors
8 h - 23 h, Jean-Bouin

29 AVRIL
Basket
ABC/Quimper, 20 h, Jean-Bouin

30 AVRIL
Athlétisme
Compétition Entente Nord Anjou, 16 h - 20 h, stade du Lac-de-Maine

5 MAI
Football
Tournoi la Vaillante
8 h - 20 h, la Baumette

5 AU 8 MAI
Hockey sur glace
Tournoi international masculin, patinoire

8 MAI
Water-polo
14 h - 19 h, Jean-Bouin
Judo
Matin, dojo du Lac-de-Maine
Handball
Angers Noyant/Saint-Raphaël, 16 h, Jean-Bouin

11 MAI
Cyclisme
Grand prix Leclerc, 14 h 15 - 17 h 45, Gouronnières

12 MAI
Judo adapté
9 h - 15 h 30, dojo Lac-de-Maine

13 MAI
Football
SCO/Brest, 20 h, Jean-Bouin

14 ET 15 MAI
Judo
Dojo du Lac-de-Maine

L'impressionnant ballet des engins de chantier se poursuit sur le tracé du futur contournement Nord d'Angers.

Thierry Bonnet

À SUIVRE

Le point sur le chantier de l'A 11

Depuis le 16 mars, les travaux préparatoires à la construction du viaduc sur la Maine ont commencé. Le chantier se situe sur le terre-plein central de l'autoroute A 11, en amont du pont Jean-Moulin, en venant de Paris. Afin de permettre sa réalisation en toute sécurité, les limitations de vitesse ont été modifiées. Le ralentissement à 70 km/h est avancé de 400 m, il est précédé d'une zone à 90 km/h et suivi, au droit du chantier, d'une portion à 50 km/h. *"Cette limitation à 50, soit la vitesse des camions du chantier, est fondamentale pour la sécurité,* insiste Jean-Christophe Fourré, de Cofiroute. *Les camions effectuent chacun six tours par jour, de 7h30 à 18 h, soit 7 200 tours pendant les quatre mois du chantier. Dans le même temps, on devrait compter 3,6 millions de passages de véhicules à cet endroit".*

Afin de constituer le remblai du viaduc, les engins devront apporter 15 000 m³ de terre. Ils la chargent sur l'ancien aérodrome d'Avrillé et rejoignent le rond-point Jean-Moulin où ils entrent sur l'autoroute. Afin de perturber le moins possible la circulation, ils vont jusqu'à l'échangeur de la rocade Est et reviennent alors vers le chantier. Ils y accèdent par une voie créée sur la gauche de la chaussée, tandis que les deux files autoroutières sont déviées sur la droite, empiétant sur la bande d'arrêt d'urgence. Ce dispositif de circulation sera maintenu pendant les dix-huit mois nécessaires à la construction des piles et de la culée du viaduc, long de 532,50 m. Plusieurs autres chantiers sont en cours sur les 14 km du tracé, notamment derrière le quartier Verneau. Le creusement du premier tronçon de la tranchée couverte, long de 45 m entre l'ancienne école d'aviation et l'avenue Pierre-Mendès-France, a commencé fin mars. ■

Pavillon de la communication de Cofiroute, avenue Pierre-Mendès-France à Avrillé, 0 800 49 11 11.

HORIZON

Le 27 avril, fête de l'athlétisme

Une fête de l'athlétisme est organisée le 27 avril place François-Mitterrand par la Ville, les clubs et le comité départemental. Cette manifestation ludique permettra de faire la promotion des championnats de France élite d'athlétisme qui se dérouleront au stade du Lac-de-Maine du 14 au 16 juillet. Deux mini-stades seront installés place Mitterrand le 27 avril. Des athlètes y feront des démonstrations. On attend en particulier la visite de Vanessa Boslak, la championne de France de saut à la perche. De 14 h à 16 h, près de 400 jeunes, qui ont participé depuis octobre à l'opération "L'athlète c'est toi", s'affronteront dans le cadre d'olympiades. Quant aux visiteurs, ils pourront tester leur performance au saut ou au lancer, et comparer leurs résultats avec les records du monde. ■

Mathieu Tourault/Archives

Renseignements : 02 41 25 72 83.

À DÉCOUVRIR

Pommes, poires et histoire angevine

L'horticulture angevine entre au musée des beaux-arts : une vitrine y est désormais consacrée dans le parcours histoire d'Angers. *"C'est l'occasion d'évoquer la longue histoire d'amour entre l'Anjou et l'horticulture,* souligne Catherine Leseur, conservateur, *et de tisser un lien entre passé et avenir."* Le passé, avec les pommes *Reinette Clochard* et *Belchard-Chantecler*, sans oublier la célèbre poire *Doyenné du Comice* née en 1850 à deux pas, dans le jardin fruitier du logis Barrault ! Quant à l'avenir, avant la sortie de la pomme *Ariane,* il a déjà pris le goût de la poire *Angelys*. Cette sélection est arrivée récemment sur les étals après trente-six années d'expérimentation à l'INRA, institut national de la recherche agronomique d'Angers. ■

Musée des beaux-arts, parcours Histoire d'Angers.

Thierry Bonnet

Hommage à l'horticulture angevine à travers des moulages de fruits réalisés par Jacques Forestier et le peintre Guy Camut.

Jean-Patrice Campion

LE CHIFFRE

56 mn 24 s

c'est le temps qu'il a fallu au meilleur équipage d'aviron pour parcourir les 15 km autour de l'île Saint-Aubin. Angers Nautique organisait cette étonnante compétition les 19 et 20 mars pour des embarcations de huit rameurs en loisirs et vétérans. Une vingtaine d'équipages ont participé à cette épreuve dont certains venus de Bordeaux ou de Dunkerque. Au final : les embarcations angevines ont remporté la coupe des dames le samedi et celle des hommes le dimanche avec respectivement des temps de 1 h 03 et 56 mn 24 s.

Thierry Bonnet

LA PHOTO

Un docu-fiction de TV 10 sur la Libération

Des soldats américains et allemands au pont de Pruniers ! Soixante ans après la Libération, TV 10 tourne un docu-fiction, en partenariat avec l'association Avrillé Véhicules militaires historiques, dont les membres ont joué les soldats US. Le film DVD de 90 mn, intitulé "N'oublions jamais", sera diffusé dans les écoles et les musées. Sortie espérée pour le 8 mai. ■

NOUVEAU

Le grand PAVOA d'Angers

Thierry Bonnet

Pavoa, pour "Pagaies et voiles angevines" est le nom du bâtiment construit au lac de Maine. Ouvert depuis novembre, après onze mois de travaux, ce pavillon de 400 m² abrite le NDC Voile (198 licenciés), le Canoë-kayak Club Angevin (111 licenciés) et le service Animation sportive de la Ville, qui accueille des élèves de primaire tout au long de l'année. Ce programme de l'architecte Philippe Bontemps s'élève à 681 000 €, comprenant le réaménagement de quatre anciens locaux pour le stockage du matériel. *"Cet équipement va permettre de créer une nouvelle dynamique autour des activités nautiques,* s'est félicité Jean-Luc Rotureau, adjoint aux Sports, qui a évoqué d'autres projets éventuels : *une réflexion autour de la pyramide et de la mise à l'eau ou encore des aménagements (stationnement par exemple) autour de la plage des véliplanchistes.* Seul regret pour l'adjoint : le souhait du Swica[1] de ne pas s'installer dans le PAVOA. Le club de planche à voile n'est donc plus résident du lac et l'apprentissage est désormais assuré par le NDC Voile. ■

(1) La Ville a toutefois installé des conteneurs de stockage pour le matériel des véliplanchistes au stade du Lac-de-Maine tout proche.

NDC Voile : 02 41 73 83 00.
CKCA : 02 41 72 07 39.

TÉLEX

La JCE milite pour le secourisme

À la Jeune chambre économique, les années se suivent et les bureaux se succèdent. C'est la règle. *"Permettant d'insuffler un certain dynamisme à notre action"*, souligne la présidente 2005 Delphine Guérin. La nouvelle équipe arrive avec des projets dans ses valises. Elle aura un an pour les mettre en place. Après des actions sur le développement durable (2003) et auprès des personnes âgées (2004), la JCE entend sensibiliser les jeunes angevins aux gestes qui sauvent. Elle a prévu de participer financièrement à la formation au secourisme d'une cinquantaine de jeunes collégiens et lycéens. À noter que la JCE (vingt-cinq membres) est ouverte aux nouveaux venus. Seule condition : être âgé de moins de 40 ans. ■

Contact : 06 07 30 91 00.

RENDEZ-VOUS

La foire jusqu'au 24 avril

Il reste quelques jours pour profiter de la 76e foire d'Angers. En vedette, une grande exposition sur les trésors des pharaons, avec des répliques du musée du Caire, des conférences, une exposition de photos et un concours. À noter aussi, pour se distraire, le festival des jeux, animé par la Ludothèque angevine. De vendredi à dimanche, le hall A accueille un village canin, un parc de 70 m² présentant toutes les composantes du végétal en Anjou et le marché des terroirs. ■

Parc-expo jusqu'au 24 avril, tous les jours de 10 h à 19 h 30 (jusqu'à 22 h, le 22). 5 €, réduit 4 €, scolaires et étudiants 1,50 €, gratuit aux moins de 16 ans avec leur famille et 3e âge avant midi, du lundi au vendredi. Parking gratuit sauf dimanche, 2 €.

ZOOM

Le plan des déplacements urbains adopté

Le Plan des déplacements urbains (PDU) 2004 - 2015 a été adopté par le conseil d'Angers Loire Métropole, lors de sa réunion du 17 mars. Il vise à réduire la place de la voiture dans les déplacements et faire progresser la part des transports en commun.

Son élaboration a commencé dès février 2003 et a associé des groupes de travail et de pilotage, les communes, les services de l'État, la police et la gendarmerie, les réseaux de transport en commun… L'information du public s'est faite notamment par des réunions publiques, en mai 2004. L'enquête publique a eu lieu à l'automne 2004. Elle s'est conclue par des avis favorables, avec diverses observations, notamment sur la gratuité de l'échangeur de Trousseboc. Le document adopté le 17 mars prend en compte les remarques formulées.

La mesure phare de ce plan est la mise en place du tramway. Mais dès 2005, les initiatives déjà engagées sont poursuivies et d'autres sont prévues. On peut citer par exemple : la participation à l'élaboration d'un schéma régional des transports ; la mise en œuvre du plan de déplacements d'entreprise de la Ville, d'Angers Loire Métropole et du centre communal d'action sociale ; une étude des livraisons en centre ville ou encore l'examen des formes de l'habitat dans l'agglomération. ■

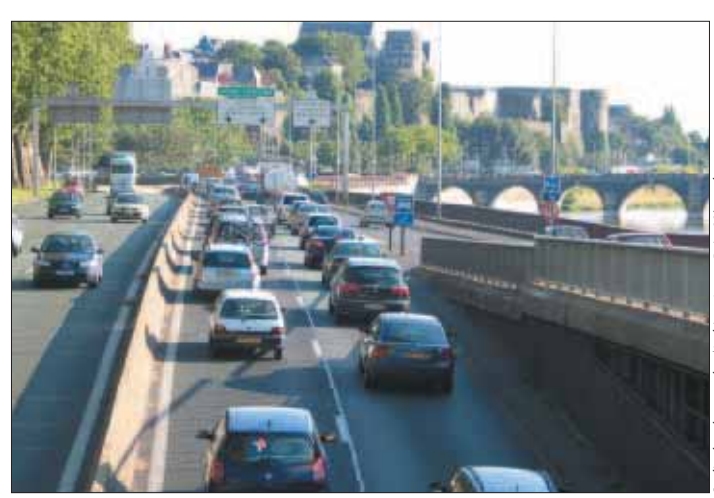

Studio des photographes/Archives Angers Loire Métropole

Nouveaux parkings en cen

La société d'aménagement de la région angevine (Sara) se voit confier l'exploitation des deux parcs de stationnement mis en service début mai : le nouveau parking Molière, rue Thiers, et celui de la République. L'occasion de faire le point sur la politique de stationnement en centre-ville.

Le 3 mai, le nouveau parking silo de la rue Thiers accueillera ses premières voitures. Ce parc "Molière" dispose de 420 places[1]. Le même jour, l'ancien parking des Halles désormais dénommé République rouvre ses portes avec 427 places. Ce n'est pas un hasard si ces lancements coïncident avec l'inauguration du centre commercial "Fleur d'eau", à l'emplacement des anciennes Halles (*Lire page 4*). *"En effet, le parking République a vocation à recevoir les clients des commerces du centre-ville. Les places louées à l'année ont été déplacées au nouveau parc Molière"*, explique Raymond Perron, adjoint à la Voirie. À ces deux sites, on peut ajouter les 305 places désormais disponibles dans le parc des Berges-de-Maine, qui fonctionne depuis octobre à côté du multiplexe, et les 451 places du parc Saint-Laud, mis en service près de la gare fin 2002.

"Aujourd'hui, la Ville dispose de 3 530 places en ouvrage et de 5 757 places en stationnement de surface, soit un total de 9 257. Du jamais vu !, remarque Raymond Perron. *On nous accuse parfois de vouloir interdire l'accès du centre-ville aux voitures. Preuve est faite que ce n'est pas vrai. Dans nos réflexions, l'automobile a sa place. Nous souhaitons juste éviter l'asphyxie et décourager la circulation de transit qui n'a rien à faire dans le centre."*

Thierry Bonnet

L'objectif est donc d'y développer le stationnement de courte durée afin de multiplier les rotations. *"Ainsi, les places seront plus faciles à trouver permettant aux commerces du centre-ville d'avoir plus de clients et donc d'être plus dynamiques"*, précise l'adjoint. Suivant cette logique, les tarifs de stationnement ont été augmentés en 2002, tout en restant dans une moyenne basse au niveau national. À l'automne, une extension des zones de stationnement orange est programmée. Les interventions de la police municipale ont également été optimisées. *"En deux ans, la rotation des véhicules en surface a augmenté de 25 %. Mais il nous reste une marge de progression importante. En moyenne, trois voitures occupent une même place pendant une journée. Et l'on sait qu'il est possible de faire passer ce chiffre à six véhicules par jour"*, insiste Raymond Perron. Il est donc nécessaire de décourager le stationnement de longue durée et d'inciter les personnes à rejoindre leur travail en transport en commun et non en voiture particulière.

C'est pourquoi, la ville soutient la mise en place des Plans de déplacements d'entreprise (PDE), qui incitent les employés à utiliser des modes de déplacements doux et le covoiturage. L'école supérieure d'agriculture a été pionnière dans ce domaine. D'autres établissements supérieurs lui ont emboîté le pas, ainsi que le CHU et l'ensemble du

Les abords de la MPT Monplaisir seront réaménagés

Les bâtiments paroissiaux seront démolis et reconstruits le long de l'église.

Thierry Bonnet

L'opération de renouvellement urbain est bien lancée. Et des chantiers très concrets sont engagés dans les différents quartiers concernés. Ce sera très prochainement le cas, à Monplaisir. Il s'agit d'aménager les abords de la maison pour tous afin de valoriser les équipements publics. Cet aménagement, attendu par les habitants, va également permettre *"d'ouvrir largement l'espace public et mettre en valeur les équipements du quartier"*, a souligné le maire.

Aujourd'hui il est vrai, la rue de l'Écriture est en impasse et l'accès aux différents équipements publics – maison pour tous, bibliothèque, salle de sports, stade Marcel-Denis – est compliqué pour les automobilistes et peu lisible pour les piétons. La solution est venue de l'église, puisque la Ville a obtenu de l'association paroissiale le déplacement de la cure. Ces bâtiments paroissiaux sont en effet construits dans une aile latérale qui ferme totalement l'espace public. Les locaux vont donc être démolis et reconstruits le long de l'édifice religieux.

"Cela va permettre de créer une large place devant la maison pour tous et de repenser complètement la circulation, explique Raymond Perron, adjoint à la Voirie. *Nous allons pouvoir prolonger la rue de l'Écriture et la faire déboucher, en sens unique, dans la rue d'Osnabrück. Ce sera aussi l'occasion de restructurer et sécuriser les espaces et les cheminements piétons."* Des places de stationnement seront réaménagées et les espaces verts mis en valeur.

Côté calendrier, les travaux de démolition et reconstruction de la cure seront réalisés au second

Renouvellement urbain : *"on*

Outre le lancement de l'opération d'aménagement des abords de la maison pour tous Monplaisir, le conseil municipal a adopté une longue série de délibérations concernant l'opération de renouvellement urbain. *"On entre vraiment dans le concret,* a insisté le maire. *Uniquement au cours de cette soirée, nous subventionnons la réhabilitation de plus de cinq cents logements. Et ce type de dossiers ne va cesser de revenir pendant les cinq prochaines années. Ils vont profondément redessiner les cinq quartiers concernés : Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir, la Roseraie et Verneau. En tout, c'est une somme globale de 280 M€ qui va être investie dans ce chantier colossal."* Lors de la séance, il a été accordé 125 000 € à la Soclova pour la réhabilitation de 100 logements de l'ensemble immobilier Fragonard – Les Caléïdes, avenue Jean-XXIII, et de 431 logements de l'ensemble Pléïades,

tre-ville

Thierry Bonnet/Archive

À gauche, le tout nouveau parking de la rue Thiers, et à droite le parking Berges-de-Maine récemment ouvert.

secteur hospitalier. La mairie, l'agglomération et le centre communal d'action sociale viennent également de lancer leur PDE.
Toujours pour mieux rationaliser le stationnement, tous les grands parkings de surface du centre-ville vont être clôturés avec une barrière d'entrée. Le paiement se fera à la sortie selon le temps effectif de présence. Dès cette année, les parkings Leclerc et Bressigny seront concernés. En 2006, ce sera au tour des parkings Mitterrand et du Haras et, en 2007, des places Molière et de la Poissonnerie.
Enfin, pour que ces mesures ne pénalisent pas les habitants du centre-ville, les formules de stationnement résidentiel seront remises à plat à l'automne. *"L'idée est d'offrir un tarif préférentiel pour les stationnements nocturnes et hors période commerciale"*, explique Raymond Perron. ■

(1) Les tarifs du parking Molière ont été également adoptés lors de la séance du conseil. Pour une heure de présence, 1,20 €. Pour six heures, 3,6 €. Pour la nuit de 19 h à 10 h, 1 €. Enfin, il existe toute une série d'abonnements pour autos, motos et même vélos.

semestre 2005 pour être livrés début 2006. Date à laquelle seront engagés les travaux de voirie.
Quant au financement, le montant total des travaux s'élève à environ 600000 € dont 368000 € pour les bâtiments, 167000 € pour les aménagements de voirie et 26000 € pour les espaces verts. Engagé dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain, ce chantier bénéficie d'une aide de l'État de 40 % soit près de 240000 €. La Ville finance le reste soit 359000 €. ■

entre dans le vif du sujet"

rue Bergson et boulevard d'Arbrissel. À Belle-Beille, la Société HLM Val-de-Loire se voit attribuer 89000 € pour la construction de la laverie associative Filalinge au 33, boulevard Beaussier. Toujours à Belle-Beille, la déconstruction des tours Hamon se poursuit. Mais, dès le début de l'année prochaine, Angers-Habitat commencera à reconstruire, rue de la Licorne *(Lire page 23)*. De l'autre côté de l'avenue, la salle Élysée-Patton va être détruite pour laisser place à un aménagement urbain comportant deux immeubles avec commerces en rez-de-chaussée. La Ville a également financé l'aménagement du local d'information des habitants au 99, avenue Patton. Enfin au Grand-Pigeon, l'appel d'offres est lancé pour la rénovation de la salle Montaigne, comprenant l'extension des vestiaires et des travaux de chaufferie.

FESTIVITÉS

Les Accroche-cœurs 2005 auront pour thème "Un monde fou!". La conception en est confiée à la compagnie Jo Bithume, déjà responsable des éditions précédentes.

Thierry Bonnet

PATRIMOINE

Le réalisateur Antoine Dumayet va tourner un documentaire sur le musée des beaux-arts, dans la série "À vos musées", diffusée sur Arte. La Ville apporte une participation de 6860 €.

La fontaine de la tour Villebon, rue Baudrière, va être restaurée: réfection de la niche, remise en place des grilles en ferronnerie d'origine et pavage au sol.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La Ville adhère à deux associations: "l'Association française des communes, départements et régions pour la paix" et l'association "Élu(e)s contre les violences faites aux femmes". Lise Couëdy, adjointe à l'Écoute active, représente la Ville dans les deux cas.

ENVIRONNEMENT

Des captures de ragondins auront lieu en juin au parc de Balzac, à l'étang Saint-Nicolas et au lac de Maine; en septembre et octobre sur l'île Saint-Aubin.

L'Ablette angevine, association partenaire de la Ville pour la sensibilisation à l'environnement, notamment au travers de son école de pêche, connaît des difficultés financières. La Ville lui accorde une avance de 12000 €, moyennant réalisation d'un plan d'actions. Si le bilan est jugé positif, l'avance pourrait être transformée en subvention.

SPORT

Les subventions de fonctionnement accordées aux sociétés sportives et aux fédérations scolaires et universitaires s'élèvent pour 2005 à 677600 €, répartis selon proposition de l'Office municipal des sports.

L'opération Partenaires club, destinée à faciliter les inscriptions des 6 - 17 ans dans les associations sportives, a fait l'objet en 2004-2005 de neuf cent quarante-deux dossiers, soit une dépense pour la Ville de près de 52000 €.

Les façades des salles de sport de Belle-Beille, boulevard Beaussier, et de Monplaisir, rue de l'Écriture, vont être refaites.

ÉDUCATION

Les abords du groupe scolaire Alfred-de-Musset vont être aménagés pour faciliter l'accès des piétons, vélos et véhicules.

Au groupe scolaire Victor-Hugo, les menuiseries extérieures bois du bâtiment de la médecine scolaire vont être remplacées par des menuiseries alu. À l'école maternelle du Daguenet, un abri en bois va être installé dans la cour, pour entreposer les tricycles.

ENFANCE

L'école supérieure et d'application du génie (ÉSAG) et la Ville ont signé une convention pour offrir à des enfants de collaborateurs de la défense et à des enfants d'Angers des activités de loisirs éducatifs et d'éveil, à l'ÉSAG et dans les structures municipales.

Les façades de la crèche familiale Monplaisir, boulevard Allonneau, vont être ravalées.

JEUNESSE

Des chèques plein air peuvent être attribués sous condition de revenu aux familles ayant des enfants âgés de 3 à 18 ans pour des séjours en camp ou colonie agréés par la direction Jeunesse et sports. Le montant de ces chèques est revalorisé de 2,10 %.

Pour développer la vie étudiante et améliorer les conditions de vie des trente mille étudiants, la Ville et le Centre local des œuvres universitaires et scolaires ont signé une convention le 8 avril.

TOURISME

Les tarifs d'été et d'automne au village vacances de Lamoura pour les habitants d'Angers, à partir de mai, sont de 34 € par jour et par personne en pension complète pour un adulte, 31,50 € de 6 à 12 ans, 25,60 € de 2 à 5 ans; gratuit aux moins de 2 ans. Une remise de 20 % est accordée avec la carte Partenaires.

QUARTIERS

Aux jardins familiaux du square Leverrier, six parcelles supplémentaires vont être créées, en partenariat avec les Jardiniers de Beauséjour qui monteront les abris de jardin fournis par la Ville.

Le carnaval des maisons de quartier bénéficie d'une subvention exceptionnelle de 30000 €.

Une salle festive et familiale, comprenant deux salles de 80 et 160 m², va être construite au Lac-de-Maine. L'étude de programmation est en cours de réalisation et un appel à candidature est lancé auprès des concepteurs.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Au cœur de notre quotidien, aussi !

Jean-Paul II est mort le samedi 2 avril. Certains ont choisi de polémiquer face à l'hommage de la France et des millions de Français, croyants ou non, touchés par sa disparition. Nous avons voulu souligner l'apport et la force de ses 27 ans de pontificat, en particulier sa lutte contre toutes les formes de déshumanisation. C'est sa capacité et sa ténacité à défendre coûte que coûte la dignité humaine qui font que la mort du pape dépasse l'Église pour toucher de nombreux Angevins.

Passionné de Dieu et de l'Homme, Karol Wojtyla fut tour à tour séminariste clandestin sous l'occupation nazie, prêtre de "l'Église de silence" sous le communisme, Pape engagé au service de l'Humanité. Car cet homme était un homme de foi et d'engagement, de foi en Dieu bien sûr mais aussi **de foi en l'Homme**. C'est là que Jean-Paul II devient **témoin pour chacun de nous, à Angers également.**

Le politique ne peut pas tout. Le Pape interpellait chacun de nous dans son quotidien, dans sa façon de vivre, dans son être.

Homme de Paix et de réconciliation

Souvenons-nous de sa rencontre avec son agresseur, sa présence au mur des lamentations en mars 2000, son opposition à la guerre en Irak, les rencontres d'Assise, son voyage à Sarajevo. Dès 1979, à l'ONU, il soulignait que *"la paix se construit sur l'Union des Hommes autour de ce qui est le plus profondément humain"*. N'est-ce pas un message à reprendre localement pour lutter contre toutes les formes de violence quotidienne, en particulier auprès des plus jeunes?

Défenseur infatigable des Droits de l'Homme et de la justice sociale

Jean-Paul II a toujours su défendre les valeurs fondatrices de nos sociétés européennes: la Fraternité, la Liberté, la Démocratie, la Solidarité… En septembre 1997 à Tours, lors des rencontres avec "les blessés de la vie", il interpelle chacun d'entre nous. *"Chaque être humain est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Rien ne peut lui faire perdre sa dignité"*.

Il a combattu toutes les formes d'idéologies contraires à la dignité de l'Homme: le nazisme puis le communisme mais également toute forme d'oppression par l'économie ou "le marché". *"Ne conviendrait-il pas de revoir certaines pratiques et d'aider à une plus juste répartition des biens? Un style de vie plus sobre permettant à beaucoup d'éviter le gaspillage et d'être plus attentifs aux besoins de leur prochain"*. Nous sommes directement interpellés par cette interrogation face aux difficultés de nombreuses familles angevines ou personnes seules, face aux 10 % de Rmistes, aux 15 % de chômeurs angevins.

Profondément européen

À Compostelle en 1982, il déclare *"Je lance vers toi vieille Europe, un cri plein d'amour: retrouve-toi, toi-même. Sois toi-même. Découvre tes origines"*. Pourtant son jugement sur notre continent n'était pas tendre, parlant de *"continent en crise"*, dénonçant un matérialisme exacerbé, une société de consommation, l'indifférence, la disparition des liens de solidarité… Combien ce message est d'actualité! La constitution nous permettra-t-elle de construire une Europe plus solidaire, porteuse de valeurs universelles ou devons-nous en rester là?

Avocat des valeurs de la vie et du respect de la personne

À chacun de ses voyages, il embrassait les enfants, rencontrait les plus démunis et les plus faibles. Il a toujours prôné le respect de la vie, sous toutes ses formes, jusqu'à ses tout derniers instants. Jusqu'à l'extrême limite de ses souffrances, il a voulu exercer ce témoignage, parfois incompris au moment des fêtes pascales. Trahi par son corps, dans une société qui a le culte du jeunisme, le Pape n'a rien caché. Il a dit à chacun d'entre nous, notamment aux plus anciens, que même l'âge à son message, et la souffrance une dignité propre à l'humanité et au respect de l'être. Le dernier de ses 105 voyages hors du Vatican fut à Lourdes, l'été 2004. Pèlerin malade parmi les malades, cet homme souffrant a voulu insuffler un message d'espérance et de dignité aux plus faibles d'entre nous. Voilà aussi ce que nous retiendrons. Combien de nos anciens se sentent directement concernés par ce message d'espoir. Il nous oblige à réfléchir sur le regard que nous portons sur l'autre, dans notre quartier!

Le groupe "Servir Angers" a tenu à souligner qu'au-delà d'être un pasteur, un pèlerin du Monde, Jean-Paul II était d'abord un témoin d'Humanité. En cela, sa vie, son engagement nous parle dans notre quotidien, au sein de notre famille, notre association, nos relations, notre ville… à Angers donc, et transcende toutes les frontières idéologiques, politiques et religieuses.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
Tél.: 02 41 05 40 37.

Majorité "Aimer Angers"

S'ouvrir à l'Ouest pour développer Angers

Vos élus de la majorité Aimer Angers sont déterminés à tout mettre en œuvre pour le développement d'Angers.

Afin de relever les défis de la compétitivité européenne et de la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union Européenne élargie, et du déplacement vers l'Est de son centre de gravité, il est important d'affirmer la dimension et la cohésion de l'Ouest français.

Et parce qu'à plusieurs, on est toujours plus forts que seuls, Angers a tout à gagner à travailler en partenariat étroit avec d'autres échelons territoriaux.

Depuis 2004, la Région des Pays de la Loire est plus que jamais devenue un partenaire incontournable pour Angers. En effet, la réorientation de la politique régionale vers une meilleure complémentarité entre la ville et la campagne dans une logique de développement commune et non plus d'opposition, va permettre aux agglomérations urbaines de jouer pleinement leur rôle de locomotive économique pour toute la région.

Le premier acte concret de ce changement a été la signature du contrat d'agglomération d'Angers avec la Région des Pays de la Loire, mais aussi avec l'État et le Département de Maine-et-Loire.

En décembre dernier, avec les agglomérations de Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et Brest, Angers a également répondu à l'appel à projet de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) pour un contrat métropolitain alliant ces quatre agglomérations. Cet espace métropolitain Loire Bretagne rassemble cinq aires urbaines qui réunissent plus de 2 millions d'habitants.

Notre candidature a été retenue en février dernier. L'espace métropolitain bénéficiera donc du concours financier de l'État pour élaborer son projet.

Chercher les complémentarités pour gagner ensemble, se compléter plutôt que se concurrencer, voilà qui est nouveau. C'est en effet à l'échelle de métropoles européennes que doivent désormais s'appréhender les enjeux de la compétitivité, de l'économie, de la connaissance, du développement durable et de la cohésion sociale avec le traitement à grande échelle des processus d'exclusion.

Pour répondre aux préoccupations majeures que sont l'emploi, l'avenir des jeunes ou encore la défense des services publics, six domaines de coopération ont été établis dans le cadre de l'espace métropolitain:

- pôles d'excellence économique, innovation et développement. Il s'agira de valoriser les atouts et les pôles d'excellence de chacune des agglomérations signataires;
- enseignement supérieur, recherche et santé. L'enjeu est d'améliorer la complémentarité et la lisibilité de l'offre métropolitaine, afin d'attirer étudiants et chercheurs;
- accessibilité ferroviaire, aérienne et maritime du territoire. L'espace métropolitain Loire-Bretagne doit être reconnu comme la porte d'entrée Atlantique de l'Union Européenne;
- enjeux maritimes du territoire. Il s'agira notamment de renforcer les coopérations dans le domaine naval;
- problématiques urbaines métropolitaines, cohésion sociale et services publics. L'espace métropolitain Loire-Bretagne doit faire entendre sa voix pour mieux faire prendre en compte la dimension urbaine et sociale dans les futures politiques publiques nationales et communautaires;
- rayonnement culturel, touristique et événementiel. L'enjeu est de favoriser les coopérations concrètes pour valoriser ensemble le patrimoine, les actions et la création culturelles, touristiques et événementielles à l'échelle métropolitaine.

L'objectif est de parvenir à un développement équilibré de notre territoire.

La cohésion sociale est bien évidemment placée au cœur de cette dynamique territoriale afin d'associer aux bénéfices de la métropolisation ceux qui en tirent bénéfice comme ceux qui en sont exclus. Le projet inclut une concertation approfondie visant à maintenir et à développer au sein de cet espace métropolitain des services publics accessibles à tous.

C'est en effet une des conditions fixées pour conforter le "vivre ensemble" au sein des territoires partenaires. Convaincus que les services publics sont garants de la cohésion sociale, nous soutenons cette démarche de partenariat, pour l'avenir d'Angers.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Nouvelle direction pour la

En créant une direction Santé publique, la Ville réaffirme ses engagements en la matière : prévention et promotion de la santé ; politique en faveur du handicap ; accompagnement de la souffrance psychique et de la précarité.

Thierry Bonnet

Les infirmières du service effectuent chaque année près de 3 000 vaccinations dans l'une des neuf permanences municipales.

Les parents reçoivent régulièrement par courrier des conseils de vaccination selon l'âge de leur progéniture. En retour, le registre des actes de vaccination est actualisé en mairie, permettant aux parents de se faire délivrer des certificats. Tenir à jour ce fichier vaccinal est la seule obligation en matière de santé pour la Ville. En outre, près de 3000 vaccinations sont effectuées chaque années dans les neuf permanences municipales.

Des opérations dans les écoles

Mais depuis longtemps, le service Santé publique a pris en charge bien d'autres missions. Des campagnes de prévention bucco-dentaire sont régulièrement organisées dans les établissements scolaires. La Ville relaie localement un grand nombre de journées nationales: journée de l'audition; Parcours du cœur; journée de lutte contre le SIDA… Enfin, elle participe ou initie des campagnes sur la lutte contre le tabac, les accidents domestiques, la prévention du sida…

Depuis janvier, ce service municipal de Santé publique est devenu une direction à part entière [1]. Au-delà de la réorganisation interne, la Ville renforce ce secteur qui compte désormais treize agents: un médecin, une psychologue, un animateur, un cadre de santé, cinq infirmières et quatre assistantes.

"Évidemment, la prévention, l'éducation et la promotion de la santé seront toujours au cœur de nos préoccupations. Nous poursuivrons l'évolution entamée depuis une quinzaine d'années afin de mieux répondre aux nouvelles demandes", remarque Gérard Boussin, médecin et directeur du service.

Ainsi, le fameux camion de dépistage des caries ne circule

Une psychologue à l'écoute des habitants

Bérangère Simonin est psychologue à la Ville. Sa mission : accompagner les habitants en souffrance psychologique. Ce poste a été créé il y a sept ans. *"La Ville reçoit chaque année un millier de plaintes de voisinages en tous genres,* explique Gérard Boussin, le directeur du service. *Dans un cas sur dix, l'affaire révèle une souffrance psychologique du fauteur de trouble ou du plaignant. Non formé dans ce domaine, le technicien envoyé sur place se retrouvait démuni."*

Bérangère Simonin l'accompagne désormais chez la personne en souffrance. *"Mon objectif est d'établir un lien de confiance. Ce n'est pas évident : le fait que je sois psychologue et représente la Ville peut-être impressionnant voire effrayant pour des personnes fragiles. Il faut donc se présenter de la façon la plus humaine et la plus authentique possible. En effet, c'est important pour la suite de la démarche et la prise de conscience par la personne de la nécessité d'être aidée."* La priorité est d'orienter vers le système d'aide ou de soin traditionnel. Dans les cas les plus simples, quelques rencontres suffisent. Parfois, la personne n'adhère pas d'emblée aux propositions d'orientation et cela peut prendre du temps. La psychologue propose alors des rendez-vous à domicile, dans un lieu neutre du quartier ou encore dans son bureau de la rue des Ursules. *"Je me retrouve face à des gens qui affrontent des difficultés profondes, parfois multiples, et qui ne réussissent plus à faire face. Il faut les aider à se reconstruire pour qu'ils acceptent d'être pris en charge. Les questions humaines ne se règlent pas en quelques minutes."* Chaque année, elle suit ainsi entre cent cinquante et deux cents personnes. Les plaintes de voisinage ne représentent plus qu'un tiers de son activité. Désormais, elle intervient également à la demande de tiers : un proche, une assistante sociale ou un bailleur social… Enfin, elle effectue des permanences hebdomadaires au point accueil santé solidarité et s'investit dans la prévention et la promotion de la santé mentale.

Renseignements : 02 41 05 44 18.

Thierry Bonnet

Bérangère Simonin dans son bureau de la rue des Ursules.

Santé publique

Thierry Bonnet

Le Point accueil santé solidarité (Pass), situé rue de Crimée, propose écoute et soins à des personnes en grande difficulté.

plus systématiquement dans toutes les écoles comme ce fut longtemps le cas. *"Une routine s'était installée et, parfois, notre déplacement n'avait plus beaucoup de sens"*, précise le directeur. Désormais, les interventions s'inscrivent dans le cadre d'un projet pédagogique mené par les enseignants et s'accompagnent d'ateliers de sensibilisation au brossage des dents et à une meilleure alimentation. Les enfants sont ensuite invités à aller consulter gratuitement un dentiste grâce à un partenariat avec les caisses d'assurance maladie. Chaque année, plus d'un millier d'écoliers bénéficient ainsi d'un dépistage bucco-dentaire.

Campagnes de proximité

Toujours dans cet esprit de mieux coller aux réalités du terrain, les infirmières de la Ville animent la création d'un nouveau collectif santé à la Roseraie sur le modèle de ceux de Belle-Beille, Monplaisir, Verneau et du Grand-Pigeon. Le principe est de réunir sur un quartier tous les acteurs de la santé et les représentants des habitants. *"C'est une démarche pragmatique qui nous permet d'être mieux à l'écoute des attentes de la population,* précise Gérard Boussin. *Nous développons ainsi des campagnes de proximité sur des thèmes aussi divers que la gestion du stress, l'isolement, l'alimentation ou la pharmacie familiale."*

Le volet *"handicap et mobilité"* est naturellement rattaché à cette nouvelle direction. Depuis 1979, la Ville s'est dotée d'une cellule handicap qui coordonne les actions municipales en la matière : aménagements des carrefours, des cheminements et des équipements publics, mais aussi participation à la mise en place de l'observatoire de l'accessibilité et suivi des grands projets (gare, musée des beaux-arts, théâtre Le Quai…). Cette cellule entretient évidemment un dialogue permanent avec les associations spécialisées.

Expérience unique au niveau national, le service Santé publique s'est également engagé sur le terrain de la souffrance psychosociale. Une psychologue a été recrutée à cet effet en 1998 *(lire ci-contre)*. Enfin, le service cogère avec le centre communal d'action sociale le point accueil santé solidarité (PASS), situé rue de Crimée. Ce lieu offre soins et écoute aux personnes en très grande difficulté notamment les sans-domicile-fixe.

40 associations subventionnées

En créant une direction Santé publique, la Ville affirme également son rôle de partenaire auprès des différents acteurs de la santé. La collectivité a tissé depuis longtemps des liens avec les institutions et les professionnels. Elle subventionne aussi une quarantaine d'associations. Elle est déjà membre d'un nombre important de groupes de travail au niveau local ou national : réseau des villes santé de l'organisation mondiale de la santé ; comité départemental des vaccinations ou de prévention du suicide ; commission santé de la fédération des associations de réinsertion… *"Collectivité de proximité par excellence, la Ville occupe une place privilégiée pour faciliter le travail en réseau et la coordination des actions sur son territoire,* conclut Gérard Boussin. *Tout cela, il faut l'entretenir et le développer."* ■

(1) Auparavant le service santé appartenait à la direction Environnement - Santé publique, qui était la lointaine descendante du bureau municipal d'hygiène mis sur pied en 1908 par le docteur Monprofit alors maire d'Angers. Sa scission donne naissance à la direction Santé publique et à la direction Environnement - cadre de vie.

trois questions à

Martine Richard,

Adjointe à la Santé et au handicap

Pourquoi créer une direction Santé publique ?

La santé était historiquement rattachée à l'environnement. Elle s'y sentait un peu à l'étroit. Bien sûr, il existera toujours des passerelles entre ces deux services : qualité de l'air, de l'eau, surveillance pollinique… Mais à côté, la direction Santé publique a depuis longtemps investi d'autres domaines. Ce changement offre donc une meilleure lisibilité de notre action.

Cette création a-t-elle un sens politique ?

Évidemment, cette évolution marque un cap. Il faut rappeler que depuis ce mandat, il y a pour la première fois à Angers un adjoint dédié entièrement à la santé et au handicap. Il y a une logique à cela : le bien-être de la population, qui est un des objectifs de notre politique, ne peut se passer d'un volet santé. Nos actions viennent donc répondre à une attente légitime des citoyens d'être bien informés en matière de santé et d'accès aux soins.

Jean-Patrice Campion

Quelles sont les pistes de développement ?

L'alimentation, l'hygiène de vie et les dépendances sont trois grands thèmes de santé publique au cœur de nos préoccupations. Le vieillissement et ses conséquences (mobilité, maladies dégénératives et soutien à domicile) sont des sujets incontournables. Autre dossier qui va mobiliser le service : la souffrance psychique liée aux difficultés multiples de la vie. Enfin en matière de handicap, l'accès aux loisirs, l'adaptation des logements et des moyens de transports sont des thèmes cruciaux.

Le mercredi, c'est le jour du

À partir du 9 mai, deux nouveautés marqueront la collecte des déchets.

Les sacs jaunes de tri sélectif pour papier, plastique et métal seront désormais collectés uniquement le mercredi. Cela à partir du 9 mai. En choisissant d'effectuer le ramassage le même jour pour tout le monde, les responsables de la collecte espèrent une meilleure mémorisation.

"Cette mesure vise à recycler au maximum les déchets et, ainsi, faire diminuer la quantité à incinérer, souligne Jean-Claude Antonini, maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole. *Nous devons encore amplifier la collecte sélective qui a déjà doublé de volume entre 1999 et 2005."*

Autre nouveauté, la mise en place de bacs roulants pour les déchets ménagers. Jusqu'à la fin du mois, des agents communautaires passent les distribuer aux Angevins. Là où cela pose vraiment trop de problèmes, il sera possible de continuer à utiliser des sacs. Les bacs seront mis à disposition gratuitement et resteront la propriété d'Angers Loire Métropole.

Objectif: améliorer la propreté, l'hygiène, mais aussi la sécurité du personnel. La plus grande capacité de stockage des bacs entraînera la réduction du nombre de ramassages. Ils n'auront plus lieu que deux fois par semaine (voir carte ci-contre), sauf en hyper centre-ville et dans certains secteurs commerçants qui resteront à trois par semaine.

Enfin, des *"brigades de l'environnement"* devraient voir le jour d'ici à la fin de l'année. Elles surveilleront les incivilités en matière de propreté. Par exemple, en cas d'intervention pour enlever des ordures sorties au mauvais moment elles pourront facturer la prestation. ■

Déchets verts

Le compostage individuel se met en place à Angers. Il permet à la fois de réduire le volume des déchets ménagers en recyclant les restes alimentaires, et de réutiliser ses déchets verts à l'enrichissement de son jardin. Et ce, à moindre coût. Des composteurs de 420 ou 800 l seront mis à disposition des Angevins intéressés, possédant un jardin d'au moins 200 m² avec pelouse (les tontes étant indispensables au processus de compostage), contre une participation de 20 €. S'adresser avant le 2 mai à la Maison de l'environnement, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30. Tél. : 02 41 22 32 30 (le mercredi : 9 h - 12 h, 14 h - 17 h, 02 41 54 56 62).

tri

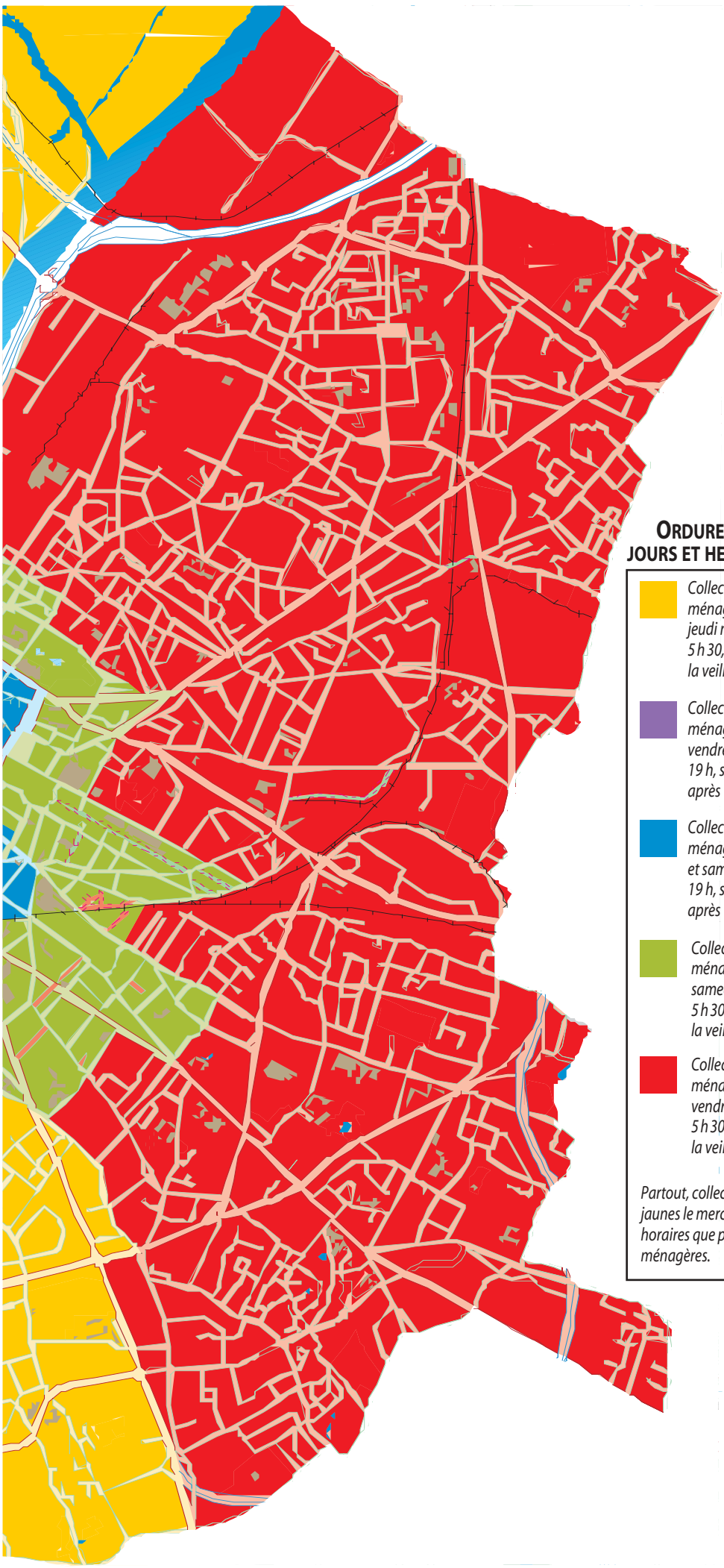

ORDURES MÉNAGÈRES : JOURS ET HEURES DE COLLECTE

- *Collecte des ordures ménagères les lundi et jeudi matin, à partir de 5 h 30, sortie des poubelles la veille au soir après 19 h.*
- *Collecte des ordures ménagères les lundi et vendredi soir, à partir de 19 h, sortie des poubelles après 18 h.*
- *Collecte des ordures ménagères les mardi, jeudi et samedi soir, à partir de 19 h, sortie des poubelles après 18 h.*
- *Collecte des ordures ménagères les mercredi et samedi matin, à partir de 5 h 30, sortie des poubelles la veille après 19 h.*
- *Collecte des ordures ménagères les mardi et vendredi matin, à partir de 5 h 30, sortie des poubelles la veille après 19 h.*

Partout, collecte du tri sélectif en sacs jaunes le mercredi, aux mêmes horaires que pour les ordures ménagères.

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél. : 0241054000. Fax : 0241053900. E-mail : mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

INFORMATION

Thierry Bonnet

250 vélos aux couleurs de la Ville viendront enrichir le parc de Vélo-Cité, début mai. Ils pourront dès lors être mis à la disposition des Angevins qui en feront la demande. Ceci, gratuitement et pendant un an. L'opération lancée en septembre avait provoqué un véritable engouement dès l'ouverture de ce nouveau service puisque les 500 vélos en stock avaient tous été empruntés en quelques semaines. Vélo-Cité est ouvert du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13 h30 à 18h30. VéloCité : 8 bis, boulevard Foch, 0241181321, velocité@ville.angers.fr

"Entre ville et agglomération, qui fait quoi ?", information proposée à l'institut municipal le 6 mai, à 20h15, dans le cadre des conseils consultatifs de quartier. Entrée libre.

Le référendum sur la constitution européenne est fixé au 29 mai. Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 mai, veille du scrutin, pourront y prendre part. Pour cela, ils doivent solliciter leur inscription en déposant une demande en mairie au plus tard le 19 mai. Se présenter avec un justificatif d'identité française et un justificatif de domicile à Angers.

Exposition "Lâche la violence" jusqu'au 20 mai à l'hôtel de ville, dans les salles voûtées du rez-de-chaussée (horaires d'ouverture de la mairie).

L'AGGLO EN BREF

L'exposition tramway est présente du 14 au 23 avril à la foire-exposition. Calendrier de cette exposition itinérante sur www.angersloiremetropole.fr/tramway

Une ligne aérienne régulière Angers-Tours-Lyon devrait être créée. Angers-Loire-Métropole et la SEMAVAL (société gestionnaire de l'aéroport de Tours) ont constitué un groupement de commandes à cet effet. Le 31 mars, ils ont réuni leur commission d'appel d'offres qui a émis un avis favorable à la candidature de la société Airlinair pour l'exploitation de la ligne sous obligation de service public Angers-Tours-Lyon. Airlinair propose deux allers et retours dans la journée : un tôt le matin avec retour immédiat de Lyon, même chose en fin d'après-midi. Les vols se feront sur un ATR 42, bimoteur turbine à hélice de 48 places, et devraient prendre environ une heure et demie, avec un arrêt de 10 mn à Tours. La décision finale de lancement sera prise par les prochaines assemblées délibérantes d'Angers-Loire-Métropole et de SEMAVAL.

L'ATR 42 peut transporter 48 passagers.
DR

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Campanile restauré au Ronceray

Jean-Patrice Campion

Perchés à 35 m, les artisans achèvent la restauration du campanile.

L'église abbatiale du Ronceray a désormais un campanile restauré, plus beau et plus élancé. Sa forme actuelle se rapproche de celle de ses origines au XVe siècle.

La Ville n'est propriétaire de l'église médiévale que depuis 1998. Auparavant, elle appartenait à l'École des arts et métiers, installée à sa création par Napoléon dans l'ancienne abbaye. L'abbatiale entra dans le patrimoine municipal en bien mauvais état. Il fut d'abord décidé de mettre hors d'eau le transept puis de rénover le pignon accessible par la discrète rue de la Censerie. Le mur y a donc été refait avant que ne commence le délicat chantier du campanile. Initialement, les entreprises devaient effectuer les réparations directement sur place. Mais après la pose de l'immense échafaudage en novembre 2004, il a fallu se rendre à l'évidence : le campanile était plus abîmé que prévu. D'autant que depuis deux cents ans, cette flèche de 10 m de hauteur perchée à 35 m d'altitude a connu des campagnes de restauration qui s'apparentaient plus à du rafistolage. Les ateliers Perrault ont donc été obligés de démonter et descendre l'ensemble, pièce par pièce. Ensuite, il a fallu contrôler et reprendre une bonne partie de la charpente. Enfin, le tout a été remonté comme un grand jeu de *Meccano*. La toiture a également été reprise par l'entreprise Gohard. Tout cela, bien sûr, à l'ancienne.

Toujours dans ce même esprit de respecter ce qu'était originellement le campanile, il a été décidé de lui ôter les abat-sons qui avaient été rajoutés au fil du temps. En tout, ce chantier a coûté 80 000 € pris en charge à 40 % par la direction régionale des Affaires culturelles et à 60 % par la Ville.

Aujourd'hui, l'abbatiale est utilisée pour accueillir des expositions estivales. Une étude pour réaménager son intérieur a été réalisée mais la date de cette opération n'est pas encore arrêtée. À un battement d'aile du campanile, une autre flèche va connaître bientôt des travaux. Le clocher de l'église de la Trinité qui jouxte le Ronceray va être restauré à partir de mai. Depuis plus de cinq ans, des échafaudages de protection y ont été installés pour se prémunir des éboulements de pierres. ■

en bref

La maison de quartier et L'Autrement Café recherchent des amateurs et artistes en herbe pour animer la fête de la musique, le 21 juin, rue Lionnaise. Contact : Maryse, 02 41 24 89 10

Visite du micro-quartier Nazareth-Camus-Gouronnières avec le groupe de travail "connaissance du quartier" du conseil consultatif, le 9 mai à 18 h 30. Rendez-vous station-service du centre Leclerc.

pratique

***Mairie** : 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Tombini, 20 avril, de 14 h à 15 h*
- *M. Belot, 23 avril, de 10 h 30 à 12 h, ou sur rendez-vous*
- *M. Rotureau, 14 mai, de 10 h 30 à 12 h*

ROSERAIE

Musique jeune à Jean-Vilar

Thierry Bonnet

Doté d'un local de répétition, le centre Jean-Vilar (CJV) a confié à Fabrice Duménieu, arrivé il y a cinq mois au secteur jeunesse, le soin de le développer et de permettre aux jeunes qui répètent dans le studio d'accéder à la scène. *"Musicien depuis mon plus jeune âge,* précise le jeune homme, *je peux les aider à améliorer l'équilibre entre les instruments, l'organisation de leurs répétitions… Mais aussi les informer tous azimuts, de la formation aux opportunités de concert".*

Le local de répétition est ouvert aux 16-25 ans habitant le quartier et fréquentant le CJV. Actuellement, ils sont sept groupes et individuels, de tous styles : blues, ska, hard rock, rap, chanson… Ils peuvent également s'enregistrer, faire une maquette, travailler sur ordinateur…

Pour financer l'achat de matériel de sonorisation, une soirée où les sept groupes joueront sera organisée en septembre. Également en projet : une participation à Vibrascène, des ateliers de musique assistée sur ordinateur, ou d'écriture rap… et des mini-résidences. Déja, le groupe Mi-rage, qui participe à Hip Opsession (*lire page 26*), a bénéficié de la salle de spectacle, avec régisseur, pendant une journée. ■

Contact, Fabrice Duménieu, centre Jean-Vilar, 02 41 68 92 50.

en bref

Groupe de travail "jeunesse" du conseil consultatif le 12 mai, à 18 h 30, salle sous la bibliothèque Jean-Vilar.

Carnaval du quartier le 27 avril : à 10 h 30, spectacle "Lucie la nuit" pour les 2-4 ans au centre Jean-Vilar (gratuit) ; 11 h 30 - 12 h 30, atelier maquillage dans le hall du centre Jean-Vilar ; à 14 h 30, départ du défilé square Dumont-d'Urville ; 16 h, final au terrain Léon-Blum. Tél. : 02 41 68 92 50.

pratique

***Mairie** : 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Solé, 21 avril, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Béatse, 30 avril et 14 mai, de 10 h 30 à 12 h*

CENTRE-VILLE, LAFAYETTE

Geneviève croque les Angevins

Le sac à mains de Geneviève ressemble à tous les autres, si ce n'est un détail : *"Je ne sors jamais sans mon carnet de croquis… on ne sait jamais si je tombe sur la "gueule" du siècle!"* Et des gueules, Geneviève en a croqué. Pendant plus de dix ans, carnet et crayon en poche, elle a arpenté les rues à la recherche de scènes de vie. *"J'ai fait tous les cafés d'Angers! À raison d'un dessin par jour, cela représente près de 5000 croquis de bistrots. Je les ai tous conservés. Vous imaginez le nombre d'Angevins que j'héberge chez moi!"* Pour Geneviève, ce qui est important, *"c'est de saisir l'instant, capter l'ambiance, prendre les gens sur le vif. Je suis un peu une voleuse d'âme, comme disent les Africains"*. Tous ces croquis forment son journal de bord. Le feuilleter lui rappelle *"un moment, une atmosphère, un décor, des voix, le temps qu'il faisait…"* Car les carnets de notre croqueuse ont fréquenté de nombreux lieux : les salles des ventes, les cours municipaux, les bus… *"Partout où je trouvais de la vie"*. Et les gares? *"Bien sûr! Un jour, j'ai même oublié mon carnet dans un train. Mais par chance, quelques jours plus tard, on m'appelait pour venir le récupérer à Tours"*. Si ce carnet pouvait parler, il lui raconterait qu'en l'attendant, il en a vu lui aussi des scènes de vie. ■ **MB**

Thierry Bonnet

Geneviève sur le quai de la gare en train de croquer une scène de vie.

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
- *M. LEBOUC, 23 avril, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme CLÉMOT-STRELISKI, 2 mai, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*

en bref

Groupe de travail "communication" du conseil consultatif le 3 mai, à 19 h 30, salle polyvalente du Haras.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Frédérique réveille la mémoire des vieilles pierres

Si vous cherchez Frédérique Weygand, il vous faudra peut-être grimper à des hauteurs qui peuvent donner le vertige. Non, cette jeune femme n'est pas alpiniste mais artisan-sculpteur. *"En ce moment, je travaille à l'ornementation du fronton et des chapiteaux d'un hôtel particulier en centre-ville."* Altitude : 15 m.
Mais parfois, c'est bien plus ! Lorsque le chantier n'est autre que celui de la cathédrale Saint-Maurice : *"Il s'agissait de refaire les balustrades en haut des tours. Nous étions alors à plus de 60 m!"*
La vocation de Frédérique pour l'ornementation et la sculpture a pourtant été tardive. *"Auparavant, je travaillais dans la communication! C'est en visitant un salon de métiers d'art que j'ai décidé de me lancer"*. À 29 ans, la jeune femme quitte donc ordinateur, téléphone et réunions pour apprendre à manier ciseaux, gouges, massettes. Son CAP de tailleur de pierre en poche, elle part étudier pendant un an la sculpture dans une école du marbre à Carrare, en Italie, berceau de l'art. *"Ce séjour m'a énormément appris. Je sculptais du matin au soir avec un grand bonheur!"* Frédérique y puisera toute l'inventivité et la passion qui l'animent encore aujourd'hui. Et lorsqu'elle parle de la pierre, son regard bleu s'illumine : *"Il y a la tendresse du tuffeau et la finesse du marbre…"* Ah, le marbre ! *"Pour un sculpteur, c'est le top! Quand vous le travaillez, il sonne, c'est comme une musique. Il est cristallin. Mettez une sculpture en marbre face à la lumière, vous y verrez toute la transparence!"*. Quand Frédérique quitte ses chantiers, elle retourne dans l'antre serein de son atelier où elle s'adonne à une autre de ses passions : la sculpture de bustes, et de portraits. *"Sculpter un buste en marbre, c'est du pur bonheur!"* ■ **MB**

Thierry Bonnet

En ce moment, Frédérique travaille à l'ornementation du fronton et des chapiteaux d'un hôtel particulier en centre-ville.

en bref

Groupe de travail "urbanisme et environnement" du conseil consultatif le 10 mai, à 20 h, salle Saint-Léonard.

Atelier "à la découverte des sciences" pour les 8-12 ans, le 11 mai, à 14 h 30, bibliothèque des Justices, avec les Petits débrouillards. Sur inscription. Tél. : 02 41 66 68 63.

Atelier "Vitrail" pour adultes, le 21 mai, de 15 h 30 à 17 h 30, bibliothèque des Justices, avec l'association "Rêve de verre". Inscription : 02 41 66 68 63.

pratique

Mairie : *Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *Mme ROLAND, 27 avril et 11 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. BÉATSE, 30 avril, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. CHIRON, 7 mai, de 10 h 30 à 12 h*

LAC-DE-MAINE

Montéclair : un précurseur en Fr

***"Il y avait** toujours une bonne raison d'oublier les déficients visuels pour les voyages scolaires… Nous, nous les avons emmenés à Bamako ou encore à Cracovie avec des lycéens de Bergson…",* lance Francis Guitteau, directeur de l'Institut Montéclair. Un exemple des actions innovantes menées par l'établisssement.

Résultat : croiser dans la rue un jeune non-voyant fait désormais partie de la culture du quartier. Installé depuis 1985[1] rue du Vallon, l'établissement a accueilli jusqu'à cent trente enfants par an, aveugles et malvoyants. Ils suivaient leur scolarité sur place dans des classes spécialisées, du primaire au lycée, avec des enseignants de l'éducation nationale.

Si l'institut accueille toujours une cinquantaine d'internes, l'enseignement se fait désormais ailleurs. *"On a privilégié l'intégration,"* souligne Francis Guitteau. Les petits sont scolarisés à l'école Pierre-et-Marie-Curie d'Avrillé, les collégiens vont à Jean-Monnet, tout proche, et les lycéens à Bergson ou ailleurs dans le département, dans des classes spécialisées ou des classes "normales". Ce sont désormais les services qui vont au-devant des jeunes. Et plus seulement des jeunes d'ailleurs, puisque l'institut a étendu son champ d'action. *"L'idée est de transposer ce qui a été fait pour les petits à tous les autres"*, insiste le directeur. C'est le cas du service Itinéraires pour l'insertion professionnelle ou encore l'intervention d'ergonomes directement dans les entreprises pour adapter les postes de travail. *"D'école pour aveugles nous sommes ainsi devenus une véritable plateforme de compétences, capable d'apporter une réponse à toute personne ayant des difficultés visuelles et pour lesquelles il n'existe plus de solutions thérapeutiques"*. Et cela, quel que soit l'âge.

Ainsi, les tout-petits sont pris en charge dès le handicap détecté : apports éducatifs, psychomotri-

Thierry Bonnet

Autour du directeur Francis Guitteau (debout, deuxième en partant de la gauche), une partie de la centaine de personnes qui interviennent à l'institut Montéclair.

MONPLAISIR

Le conseil consultatif explore les rues

Thierry Bonnet

Balade dans le quartier le 23 mars avec les membres du conseil consultatif.

Pour bien travailler sur un quartier, il faut le connaître à fond : fort de ce principe, le conseil consultatif (CCQ) programme désormais des balades au fil des rues, ouvertes à tous. Lors de la deuxième sortie, organisée le 23 mars, une quinzaine de personnes étaient au rendez-vous. Six d'entre elles ne font pas partie du CCQ mais avaient répondu à son invitation.

Bloc-notes en mains, yeux et oreilles grands ouverts, elles sont parties du foyer de jeunes travailleurs de la rue de Haarlem. *"Les gens qui habitent par là ont-ils des choses spéciales à nous signaler ?"* demande Odile Sallé en passant le long de la place de l'Europe. *"Pas grand chose, à part que cela fait trois ans qu'on demande un abribus"*, lui répond un riverain.

Dans le jardin public, les membres du CCQ qui ont travaillé sur les jeux pour enfants informent les autres personnes, y compris celles rencontrées sur place, de leurs demandes et des suites qui y sont données. *"Il y avait déjà des jeux pour les tout petits et pour les ados, la Ville nous en offre pour les moyens. Cela sera présenté au conseil municipal du 30 mars"*.

Le groupe arrive à la cité de Briollay, où habitent plusieurs participantes à la balade. Elles

ance

cité, jeux adaptés, accompagnement des familles… *"Il ne faut pas prendre de retard dans les premiers apprentissages si l'on veut faciliter la prise d'autonomie,"* insistent les professionnels. Toute avancée technologique, toute innovation est alors bonne à prendre : ordinateur pour apprendre le braille et pôle mutlimédia ; bibliothèque virtuelle et édition de documents adaptés… l'institut est dans ce domaine un précurseur. En termes de rééducation aussi, puisqu'il dispose du plateau technique le plus développé en France avec des éducatrices, des psychomotriciennes, une rééducatrice en activités de la vie journalière, un orthoptiste, un pédiatre…

L'établissement vient de franchir un nouveau cap en se regroupant au sein du pôle de déficience sensorielle avec le centre Charlotte-Blouin pour enfants sourds et malentendants et le centre régional de basse vision. Les trois établissements, gérés par la Mutualité de l'Anjou, peuvent désormais accompagner toutes les personnes ayant une déficience visuelle ou auditive à tous les âges de la vie. C'est une expérience unique en France. ■

(1) En 1887, Mlle Mulot fonde une œuvre pour aveugles, chemin de Montéclair. En 1926, l'institut devient un service de l'hôpital jusqu'en 1985, date à laquelle il est pris en charge par la Mutualité de l'Anjou et s'installe dans ses nouveaux locaux rue du Vallon.

Institut Montéclair , 51, rue du Vallon : 02 41 73 38 18. Portes ouvertes à l'occasion du 20e anniversaire le 21 mai, de 10 h à 17 h, et colloque "Témoignages de vie" le 20, à 14 h à l'ESSCA.

pratique

***Mairie** : Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
Mairie de quartier
- *M. Carré, 23 avril, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Véron, 6 mai, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Martin, 14 mai, de 10 h 30 à 12 h*

Maison de quartier
rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 05 40.

---

expliquent aux autres la rénovation qui a eu lieu il y a deux ans et leurs efforts pour embellir les immeubles. *"Au printemps, nous mettons des balconnières. Malheureusement on nous en vole beaucoup…"* Le circuit continue par le Doyenné, pour revenir au point de départ. Après une bonne heure en salle pour synthétiser les observations faites et en tirer des pistes de travail, vient le moment du pique-nique. Les membres du collège des habitants ont apporté le salé, les représentants des associations le sucré et les élus les boissons. De quoi achever de souder le groupe. ■

en bref

Réunion du groupe "civisme et citoyenneté" du conseil consultatif, le 12 mai, à 18 h à la CAF, 12, boulevard Robert-Schuman.

pratique

***Mairie** : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Sallé, 6 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Tamtouir, 22 avril et 13 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur RDV*

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Quinze habitants se sont rendus à Bamako pour mettre en place un partenariat avec un quartier.

Maurice Guignard

Partenariat avec Hamdallaye

Du 30 janvier au 11 février, quinze habitants du quartier [1] ont séjourné à Hamdallaye, un quartier de Bamako. Les Angevins représentaient plusieurs associations : la Régie de quartiers, Trait d'union, les habitants de Monplaisir, la confédération syndicale des familles et le centre Marcelle-Menet.

"Notre objectif était de nouer un partenariat de quartier à quartier, expliquent les instigateurs du projet, Gérard Thibaut et Maurice Guignard, de la Régie. *Hamdallaye comptant 40 000 habitants, nous avons regroupé deux quartiers d'Angers."*

Les contacts sur place ont été particulièrement fructueux. *"Notre présence a permis de fédérer la quarantaine d'associations existantes,* se réjouit Maurice Guignard. *Et les femmes, nombreuses, ont pu prendre davantage la parole."* Le 9 février, Angevins et Maliens signaient un protocole d'entente, décidant de *"s'associer pour définir et mettre en œuvre une politique de sensibilisation, d'éducation, de mise en valeur et de protection de l'environnement et de la santé "*. Première application concrète : *"les Maliens sont en train de créer une Quinzaine de la propreté, dès cette année, en même temps que la nôtre* [2]", se félicite Hamid Rouini, de la Régie. Des soutiens financiers ont été obtenus à hauteur de 3 300 €, de la Région, du Centre communal d'action sociale et du Fonds de participation des habitants. La Ville a offert l'hébergement à la Maison du partenariat de Bamako. *"Cela a permis la participation au séjour de militants associatifs n'ayant pas assez de ressources financières pour ce voyage",* souligne Gérard Thibault. ■

(1) Également Monplaisir.
(2) Organisée par la Régie de quartiers du 11 au 22 avril, lire Vivre à Angers n° 288.

Expo-photos du séjour au centre Marcelle-Menet et au local de la Régie, place de l'Europe. Bilan le 11 mai, à 20 h 30, au centre Marcelle-Menet.

en bref

Conseil consultatif de quartier au centre Marcelle-Menet : réunion du groupe "communication" le 17 mai, à 20 h ; séance plénière, le 24 mai, à 20 h.

Dimanche créatif avec Lulu, le 22 mai, de 10 h 30 à 17 h 30, au centre Marcelle-Menet : ateliers d'arts graphiques simples pour tout public. 40 € + adhésion. Tél. : 02 41 96 12 00

Exposition ORU

Le local contrat de ville présente une exposition sur l'opération de rénovation urbaine (ORU). *"L'exposition est évolutive, il y aura de nouveaux panneaux à chaque étape des travaux",* précise Benoît Boulang, chef de projet du contrat de ville. *"La priorité est l'habitat et la réorganisation du quartier, pour y vivre mieux ensemble,* insiste Michelle Moreau, maire adjoint. *Nous mettons fortement l'accent sur la mixité des populations, qui enrichit la communauté".* ■

Exposition permanente, lundi et vendredi, 9 h -12 h et 14 h -17 h 30, et mercredi matin, 12, rue Coëffard.

pratique

Permanences des élus
Contrat de ville
- *M. Castel, 22 avril, de 11 h à 12 h*
- *Mme Lebeugle, 20 avril, de 18 h à 19 h*

Maison de quartier
- *Mme Poupin, 10 mai, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Castel, 12 mai, de 15 h à 16 h*

VERNEAU, CAPUCINS

Des questions au maire sur le futur grand quartier

Le 16 mars, le maire a passé la journée dans le quartier. Trois sujets majeurs ont été évoqués, avec les agents municipaux et les membres du conseil consultatif de quartier (CCQ), puis lors de la réunion publique du soir: les travaux de l'autoroute; le tramway ; et le futur grand quartier.

L'équipe Castro-Denisof, conceptrice du projet d'aménagement du futur quartier, a été amenée, par plusieurs questions, à rappeler certaines grandes orientations de son projet. Sur le type de logements notamment, *"nous avons dessiné des morceaux de ville avec un mélange complexe de styles d'habitation"*, a précisé Roland Castro. Jean-Claude Antonini a insisté auprès de lui pour que les maisons particulières disséminées dans le quartier soient conservées. L'urbaniste a certifié que des chemins tels celui des Chalets garderaient leur caractère de chemin creux. Mais les îlots bâtis auront une densité relativement importante. *"C'est volontaire,* a souligné Sophie Denisof. *Ils seront insérés entre de grands jardins en longueur. Nous essayons d'inventer l'urbanisme du promeneur".*

Thierry Bonnet

Le contournement Nord, dont on voit ici l'emprise, a suscité des questions de la part des habitants.

Le tracé du tramway a suscité de nombreuses questions. Il obligera probablement à déplacer le local club du stade Marcel-Nauleau, ce qui inquiète les dirigeants du Verneau Athlétic Club (VAC). *"Il est cependant hors de question de supprimer les terrains de sport,* a promis le maire. *On ne fermera pas un terrain tant qu'il n'y aura pas l'équivalent aménagé ailleurs".*

Toujours sur le tramway, il a été rappelé que quelques maisons individuelles en bordure de la rue des Capucins devraient disparaître. Elles ont été vendues par le Toit angevin récemment, mais avant que le tracé de la ligne soit connu. *"Nous serons très attentifs à ce que le dédommagement tienne compte de la valeur de relogement,* a garanti le maire, *et à ce que les gens retrouvent quelque chose qui leur convienne".*

Après un rappel de l'emplacement des stations de tramway prévues – Verneau, le centre du quartier, le lycée Jean-Moulin et l'entrée du CHU – le maire a confirmé: *"il y aura une bonne desserte de chaque grand élément du quartier. Et là où le tramway ne passera pas, il y aura des lignes de bus".*

Pour ce qui concerne l'A11, *"les travaux ne relèvent pas de la Ville,* a précisé le maire. *Mais, s'il y a un problème avec Cofiroute, écrivez-leur et envoyez-nous un double pour que nous puissions éventuellement servir d'intermédiaires".* ■

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Avenue Joxé, une maison pour l'agriculture

Thierry Bonnet

La campagne en centre-ville: avenue Joxé, s'élève la Maison de l'agriculture, abritant les chambres régionale et départementale. Leur regroupement, suite à l'incendie en 1998 du siège de la chambre régionale, a été rendu possible par la construction, en 2001 et 2002, d'un bâtiment neuf, sur le terrain occupé depuis 1966 par la chambre départementale. Avec les autres organismes logés dans les bâtiments, l'effectif approche les trois cents personnes.

"La chambre régionale travaille sur la réflexion et la prospective au niveau régional, tandis que nous proposons des services aux agriculteurs du département: conseil en orientation, aide au montage de dossiers d'installation, accompagnement de la vie des entreprises…", précise Cécile Dujols, de la chambre départementale.

La Maison de l'agriculture accueille également le syndicalisme agricole; un service de remplacements; la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer); des centres comptables; le journal *L'Anjou agricole* et l'association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles, qui gère notamment le dossier des basses vallées angevines et les plans de modernisation agricole. Mais aussi l'association pour l'emploi des cadres ingénieurs et techniques de l'agriculture, ouverte à tous. ■

Maison de l'agriculture, 14, avenue Jean-Joxé, 02 41 96 75 00. Documentation ouverte au public le mercredi après-midi, sur appel téléphonique.

pratique

Permanences des élus

- *M. Dulong, 23 avril et 14 mai, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Bernardin, 20 avril et 4 mai, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*

en

Réunion du groupe "qualité de vie, éducation, culture" du conseil consultatif le 11 mai, à 18 h 30, espace Jean-Macé, 110, rue du Pré-Pigeon.

Pour concrétiser son projet "talents de quartier" à l'automne, la maison de quartier cherche des artistes amateurs (musique, chant, arts plastiques…) et des habitants prêts à accueillir chez eux spectacle ou exposition le temps d'un week-end.
Contact: 02 41 43 28 13 ou veronique.poirout@wanadoo.fr

Vide-greniers de la maison de quartier le 15 mai, de 8 h à 19 h. Réservations lundi et mardi, de 14 h à 18 h 30, mercredi 8 h 30 - 12 h et 14 h -

BELLE-BEILLE

Une soirée cabaret aux couleurs du carnaval et de la farce

Vendredi 1er avril, 19 h 30. Derniers petits réglages de la sono, chaises et tables installées… Ils ne vont pas tarder à arriver. Qui? Les habitants du quartier que Marylène, Chantal et les autres bénévoles du centre Jacques-Tati ont conviés à une soirée cabaret. *"Nous organisons quatre soirées par an dont une, au printemps, qui s'adresse plus particulièrement aux enfants"*, disent-elles. Et chaque fois, c'est un thème différent. Premier avril oblige, celui retenu pour cette soirée était… la farce. Les bénévoles tout comme les habitants se sont pris au jeu. Certains sont venus déguisés. En première partie, ambiance carnaval sur des sons latinos. Puis place à la farce et l'humour à la façon d'un café théâtre… Petits et grands écoutent, dansent, s'amusent et piochent de temps en temps dans "l'assiette anglaise". Au menu ce soir, harengs et pommes de terre. *"Un jour, nous avions organisé une soirée sur le thème des marins. Nous avions préparé des moules"*. Succès garanti! Mais parfois, il y a aussi des petites déconvenues… *"La soirée sur l'Italie… Nous avions préparé des pâtes… trop, beaucoup trop… on en a mangé pendant trois jours!"* Quelle importance? L'essentiel est de partager un moment de convivialité et d'offrir des instants qui changent du quotidien! Comme dit Marylène: *"organiser ces soirées, c'est permettre aux gens de sortir un peu de chez eux. On se sent utile à quelque chose. C'est bien d'être un peu citoyenne de son quartier"*. À 21 h 30, chacun rentre chez soi, le cœur en fête. Quant aux bénévoles? *"Nous nous retrouvons après avoir tout rangé pour ce que nous appelons le "5e repas" entre cornichons et saucisson."* Prochaine soirée? En octobre pour un karaoké. ■

Les enfants ont présenté leur petit spectacle lors de la soirée cabaret du 1er avril.

Thierry Bonnet

en bref

Groupes de travail "connaissance du quartier" et "communication" le 11 mai, 19 h 30, à la maison des services publics.

pratique

***Mairie**: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h -12 h 30.*

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- *M. Houdbine, 22 avril et 13 mai, de 10 h à 11 h 30*
- *Mme Tombini, 4 mai, de 10 h 30 à 12 h*

Hamon-Patton : la rénovation avance

Avenue Patton, après la tour 108, le 105 est la proie des pelleteuses. Sa démolition durera jusqu'en juin et sera suivie, en fin d'année, de celle de la tour 110 et de quatre pavillons du Hameau de la Licorne. Le projet de reconstruction vient de faire un pas important, avec le choix, le 14 mars, du projet pour la première résidence d'Angers-Habitat: celui de l'agence de Coquereaumont - Lebreton. Quatre-vingt-trois logements seront répartis en trois bâtiments, situés en façade de l'avenue Patton, à l'emplacement de la tour 108 et dans l'espace proche de la rue de la Licorne, qui sera détournée. La consultation des entreprises est prévue en septembre, pour des travaux s'échelonnant sur 2006 et 2007. ■

Esquisse du projet de Coquereaumont - Lebreton, tel que présenté au concours. Il pourra bien sûr évoluer.

pratique

***Mairie**: 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus:
- *M. Limousin, 23 avril, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Carré, 14 mai, de 10 h 30 à 12 h*

en bref

Groupes de travail du conseil consultatif de quartier: "Connaissance du quartier" le 3 mai, 18 h 30 à la maison de l'Étang, 33, avenue Notre-Dame-du-Lac ; "Cheminements et déplacements - Beaussier" le 9 mai, à 20 h, à la Belle-Abeille, 92, avenue Patton.

Exposition des insectes géants en papier mâché de l'école Aldo-Ferraro, jusqu'au 22 mai, au centre Jacques-Tati, Tél.: 02 41 48 51 90.

Le local CLCV du 33, boulevard Beaussier est fermé pour travaux jusqu'en septembre. Le groupement de commandes est suspendu. La Consothèque rouvre le 21 avril à la Belle-Abeille, 92, avenue Patton. Réouverture boulevard Beaussier en septembre, avec le Filalinge, hébergé d'ici là au 99, avenue Patton. Consothèque, 02 41 39 75 46, Filalinge, 02 41 36 00 58.

bref

18 h 30, jeudi et vendredi 10 h-12 h et 14 h -18 h 30. Se munir d'une pièce d'identité. 13 € non-adhérents, 7 € adhérents, gratuit aux moins de 12 ans ne vendant que des jeux. 02 41 43 28 13 ou veronique.poirout@wanadoo.fr

Stage de MAO, musique assistée par ordinateur, pour les 12-15 ans, du 25 au 29 avril, 9 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 17 h, à la maison de quartier Saint-Serge Saint-Michel. De 25 ou 35 € avec repas. Tél.: 02 41 43 28 13.

Stage d'initiation au hip-hop pour les 12-15 ans, du 18 au 22 avril, de 14 h à 17 h, maison de quartier Saint-Serge Saint-Michel. De 25 ou 35 € avec repas. Tél.: 02 41 43 28 13.

Festival d'Anjou : en avant la musique !

Le lever de rideau sur le festival d'Anjou se fera le 14 juin. À l'affiche de cette 56e édition, dévoilée par son président Jean Sauvage et son directeur artistique Nicolas Briançon : une belle palette de spectacles.

Brigitte Enguerand/ATA

Brigitte Enguerand/ATA

>THÉATRE

Molière est mort à la quatrième représentation du "Malade imaginaire". Son ultime pièce sera donnée en ouverture de la 56e édition du festival d'Anjou au château du Plessis-Macé, les 14 et 15 juin. Une "production" maison du festival qui plongera quinze comédiens, chanteurs et danseurs dans le Paris de la Belle-époque pour *"une version débridée, euphorisante et explosive"*, assure Nicolas Briançon. Le directeur artistique du festival, qui signe cette année sa deuxième programmation, en assurera d'ailleurs lui-même la mise en scène. Côté distribution, il a pris soin de choisir des comédiens connus des Angevins : Yves Pignot, Marie Vincent, Philippe Uchan… *"Il y a là,* dit-il, *moyen de créer au fil des festivals des fidélités, une confiance réciproque entre les acteurs et le public"*.

One man show

Fidélité également aux grands auteurs. *"Il y a un véritable plaisir à s'installer sur les gradins pour écouter ces grands textes"*, s'enthousiasme Nicolas Briançon. Outre Molière, deux pièces de Shakespeare seront données : "Le Songe d'une nuit d'été" *et* "Richard III", avec Bernard Giraudeau. Créé cinq jours seulement avant à la Rochelle, il sera repris en septembre à Paris. *"Ce sera l'évènement de la rentrée"* assure le directeur.
Classiques donc, mais pas seulement. *"Nous sommes parmi les seuls à présenter une aussi grande variété de théâtre aussi bien sur la forme que sur le fond."*
Pour preuve, la place faite aux contemporains : "Qui a peur de Virginia Woolf", d'Edward Albee, avec *"la plus atroce des scènes de ménage"* entre Roger Hanin et Cyrielle Claire ; "Le roman d'un tricheur", de Sacha Guitry, avec Francis Huster ; et la programmation de "L'Autre", de Florian Zeller. Fidélité là encore, mais à un jeune auteur vivant cette fois. Sa deuxième pièce, "Le Manège", a été mise en scène par Nicolas Briançon avec parmi les comédiens, Nicolas Vaude, Molière de la révélation théâtrale masculine 1997, que l'on pourra voir dans "Fantasio", d'Alfred de Musset.
Autre soin, porté par le directeur et son président : alterner théâtre intimiste et grandes sagas.
Ainsi, les 20 et 21 juin, le public a rendez-vous avec un Fabrice Luchini seul en scène. *"Ce sera son tout premier festival et même la première fois qu'il jouera en plein air"*, se félicite Nicolas Briançon alors qu'un autre *"one man show"* est attendu : le retour clin-d'œil de Jean-Claude Brialy avec "J'ai oublié de vous dire". À l'opposé des solos, des troupes de choc investiront les lieux : quinze comédiens et musiciens au château de la Lorie dans "La Cagnotte", d'Eugène Labiche ; *"le chef-d'œuvre de l'auteur"*. Cette co-production du festival et du Théâtre régional des Pays de la Loire est mise en scène par Patrick Pelloquet. Labiche à la Lorie toujours, avec "Une Chaîne anglaise", *"délicieux spectacle"* mis en scène par Jean-Paul Tribout, le 27 juin. Dès le 23, les "Dix petits nègres", d'Agatha Christie, débouleront au Plessis-Macé dans

Jérôme Prébois

Pour le jeune public

Pour les plus jeunes, le festival programme à nouveau "L'aventure des frères fadas", des Farfadas, une co-production du festival donnée place Leclerc à Angers l'an passé. Le spectacle sera joué en ouverture des Estivales de Beaufort-en-Vallée, le 1er juillet, à 21 h. Gratuit. À noter également, pour les scolaires, l'organisation d'une séance spéciale du "Malade imaginaire", le 14 juin, avant l'ouverture officielle du festival.

une adaptation mise en scène par Bernard Murat : "Devinez qui ?" Ce spectacle, déjà donné avec succès cette année à Angers, est tout indiqué pour les familles avec enfants.
Suivront plusieurs spectacles musicaux. Avec Lambert Wilson d'abord, dans la "Nuit américaine" : un hommage, avec grand orchestre, aux compositeurs américains Léonard Bernstein, George Gershwin, Cole Porter…

On connaît la chanson

Puis "La Java des mémoires" au son de l'accordéon, signé Roger Louret avec Thomas Boissy, le champion de l'improvisation, et la belle Caroline Devismes. L'histoire des années 30 à la Libération racontée en chansons.
Enfin, "La Vie d'artiste racontée à ma fille", de Jérôme Savary. Spectacle à la fois drôle et bouleversant, le 8 juillet, au Plessis-Macé.
Pas de nostalgie en revanche dans le spectacle présenté la veille, même lieu même heure : "La véritable histoire de Lancelot du Lac… De qui ?", de Pierre Beffeyte. Une fresque déjantée historiquement très approximative, plus proche des Monthy Python que de l'Académie française, avec entre autres lascars, Romain Bouteille.
Pour clore le festival enfin, Nicolas Briançon a voulu *"une fin festive"*. On peut s'y attendre avec la pétillante Victoria Abril dans un rôle inattendu. Entourée de cinq musiciens et deux danseurs, elle communiquera son amour des rythmes tropicaux, bossa nova, samba, cha-cha et flamenco dans "Putcheros do Brasil".
Le 9, aux arènes de Doué.
Ouverture de la billetterie : le 28 mai, à 9 h. Olé ! ■

Billetterie : place Kennedy, du lundi au samedi, de 10 h à 18 h, sans interruption. 27 à 40 € le spectacle selon les lieux. Taris réduits et abonnements. Renseignements : 02 41 88 14 14 ou sur www.festivaldanjou.com

Des étudiants sur les planches

Les étudiants montent sur scène. Du 9 au 17 mai, les Tréteaux de l'université proposent ainsi sept soirées à l'Amphigouri.

>THÉATRE

Ils sont soixante-dix adhérents, étudiants de l'université d'Angers pour la très grande majorité, plus quelques élèves des écoles ou étudiants de la Catho. *"Certains font du théâtre depuis quinze ans, d'autres sont débutants, certains veulent jouer, d'autres sont attirés par la mise en scène, mais ce qui importe avant tout c'est la rencontre autour de projets liés au théâtre,"* explique Alban Million, chargé de la communication. Le travail est collégial à partir des idées apportées par chacun : un texte, un auteur à travailler. De manière générale, des répertoires assez peu joués. Neuf pièces ont ainsi été mises sur le métier cette année. Tantôt graves comme la "Yerma", de Lorca ; tantôt comédie légère comme "Le Squat", de Chevret.
La mise en scène est individuelle, à deux ou collective, c'est le cas pour l'hommage rendu à Pablo Neruda. La troupe s'étoffe au gré de la distribution : deux, cinq et jusqu'à quinze acteurs pour une reprise à la sauce Tréteaux de la "Machine infernale", de Cocteau.
Le Nouveau Théâtre d'Angers prend part à l'aventure puisque des comédiens professionnels interviennent dans l'année auprès des étudiants sur le jeu d'acteur, le maquillage, la lumière et même l'histoire du théâtre. *"Ils nous apportent un peu de rigueur,"* concède Alban Million. Le NTA offrira même un spectacle gratuit dans le cadre du festival avec "Méhari et Adrien", de Blunsch.
Cette édition 2005 marque aussi le retour du festival sous les feux de la rampe après quatre ans d'absence. *"L'association créée en 1990 a presque aussitôt lancé son festival,* rappelle l'étudiant. *Mais à l'arrivée du Festival universitaire, nous avons décidé de nous y intégrer. Comme ce festival a depuis disparu, nous revenons."* Les Tréteaux joueront à l'Amphigouri en mai mais se produisent aussi un peu partout : à la maison de quartier Saint-Serge ; au Printemps des lycées ; au festival Très tôt en scène et au festival des Trois Coups de l'université catholique. Les Tréteaux inviteront d'ailleurs à leur tour leurs camarades de la Catho à se produire.
Ouverture toujours : l'affiche du festival a été réalisée dans le cadre d'un partenariat avec l'école des beaux-arts. ■

Les Tréteaux de l'université se sont produits (ici, dans "Yerma", de Lorca) au festival des Trois coups, de la Catho.

Thierry Bonnet

5 €. Réduit 4 €. Détail du programme dans l'agenda.

C'est beau un musée la nuit

>EXPOSITION

Les musées angevins seront ouverts pour la Nuit des musées, le 14 mai, de 19 h 30 à 23 h. Une occasion inhabituelle de découvrir les monuments et les collections sous un "jour" nouveau. Diverses animations littéraires et musicales seront également proposées : des lectures de contes japonais, à 20 h, au musée Pincé ; un concert cor et piano, à 20 h, à la galerie David-d'Angers ; du tango argentin, à 21 h, au musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine ; enfin, une animation "musique et architecture", à 21 h, au musée des beaux-arts, dans la cour du logis Barrault et sur la terrasse.
Le muséum des sciences naturelles (le nouveau nom du muséum d'histoire naturelle) participera évidemment à l'événement.
À cette occasion, des ateliers seront organisés sur les régimes alimentaires des animaux, à partir de crânes divers que le public pourra toucher. À découvrir également, la nouvelle exposition temporaire du Concours international des photographes de nature 2004, réalisée par le British History Museum de Londres et le BBC Wildlife Magazine. Cette exposition (90 clichés) est la plus prestigieuse du monde dans le domaine. ■

Thierry Bonnet

Les musées angevins proposent diverses animations pour la Nuit des musées, le 14 mai.

Entrée gratuite. Accueil en fonction des capacités des sites. Musée des beaux-arts, 14, rue du Musée, 02 41 05 38 00. Du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h. Galerie David-d'Angers, 33, rue Toussaint. Musée Pincé, 32, rue Lenepveu. Musée Jean-Lurçat, 4, bd Arago. Muséum des sciences naturelles, 43, rue Jules-Guitton, www.angers.fr/museum www.nuitdesmusees.culture.fr

Hip Opsession,
à la découverte des cultures urbaines

Jef Rabillon

À gauche, "Une tranche de vie", de la Compagnie CdansC, avec le chorégraphe Amala Dianor. Ci-dessous, Amhed Klémis, de la compagnie Saliani Seydou.

Jusqu'au 24 avril, Angers accueille, avec Nantes, la première édition du festival Hip Opsession. L'occasion de découvrir ces nouvelles cultures urbaines devenues une forme d'expression artistique à part entière.

>DANSE

Hip-hop, rap, deejaying, graff…, difficile pour un néophyte de s'y retrouver dans les nouvelles cultures urbaines. Le festival Hip Opsession, qui se déroule jusqu'au 24 avril, en même temps à Nantes et à Angers, est une belle occasion de découverte. Pour les accros de hip-hop, c'est aussi le retour d'une manifestation entièrement dédiée à cet art, depuis la suppression du festival nantais Break'up, en 2002 (1). Depuis trois ans, pour combler ce vide, les initiatives se sont multipliées dans les Pays de la Loire, sous la houlette de l'association angevine Apassionada et de son homologue nantaise Pick Up Production. Des maisons de quartier se sont également lancées dans l'aventure: la maison pour tous de Monplaisir, le centre Jean-Vilar à la Roseraie, et des jeunes de la maison pour tous de Verneau. Ville et direction de la Jeunesse et des Sports également. Cette première édition, qui prévoit à Angers une série d'ateliers et deux concerts les 22 et 24 avril, va permettre de jeter les bases avant *"de faire quelque chose de plus grand en 2006"*, espère Vincent Gaugain, d'Apassionada.

Graff et beat-boxing

"Ce n'est pas un phénomène nouveau, la culture hip-hop angevine existe depuis plus de quinze ans", souligne Christophe Passemard, responsable de l'action culturelle à Jean-Vilar. Angers est d'ailleurs un vivier de danseurs et rappeurs réputés: Kwal, le rappeur; Amala Dianor, le chorégraphe de la compagnie CdansC. Artiste au parcours insolite, il a commencé sa carrière dans la rue avant d'intégrer le Centre national de danse contemporaine d'Angers.
"En plus de la promotion de la culture hip-hop, ce festival va permettre de valoriser l'activité des nombreux acteurs angevins en les impliquant dans la mise en place de l'événement", insiste Christian Coppo, de la MPT Monplaisir: Vickam, West Dynasty, Anissa, 4 Spri 9, Mi-Rage, Propagang…, des jeunes des quartiers qui sont peut-être les "pointures" de demain.
Ces amateurs vont pouvoir rencontrer les professionnels, échanger et parler de leur culture aux non-initiés. Pour cela, différents ateliers sont proposés: initiation au deejaying et au beat boxing; stages de graff et d'accompagnement au chant rap… (Renseignements à la MPT Monplaisir, au 02 41 43 84 09).
Côté spectacles, le 22 avril, une quinzaine de formations se produiront à la MPT Monplaisir. On y verra entre autres Azé, jeune femme angevine, pionnière du rap féminin, qui a fait ses gammes avec Assassin et I Am.
Le 24, le centre Jean-Vilar accueillera à son tour huit compagnies de danses hip-hop pour deux concerts.
Signe de bonne collaboration entre les quartiers, un groupe de rap de la Roseraie se produira à Monplaisir, qui enverra un groupe de hip-hop sur la scène à Jean-Vilar. *"L'idée est de pérenniser ce festival et d'en faire un rendez-vous de référence en associant les autres maisons de quartiers"*, souligne Christian Coppo. ■

(1) Tout est parti en 1995, de la convention hip-hop "Soul choc" organisée au Chabada. De là sont nés, à Nantes, les festivals Energ'Hip Hop puis Break'up.

Exposition graff au centre Jean-Vilar jusqu'au 24 avril.
Concert le 22 avril à la MPT Monplaisir, à 20 h 15 avec Le Rapodrome, Nouvel R, Wadi-Aton, Azé, Dj Achaiss. 8 €, réduit 5 €.
Concerts le 24, au centre Jean-Vilar à la Roseraie, avec Djan Djo (Saliani Seydou), Une tranche de vie (CdansC), Underground (Exprime), Cie Respective, show des jeunes de Monplaisir, Why Not Crew, à 14 h 30 et 16 h 30.

Petit lexique pour les néophytes

Le hip-hop est un courant culturel et musical. Initié aux États-Unis dans les années 70, il est assimilé au rap.
Le deejaying (de l'anglais "DJ" pour disc jockey) désignait à l'origine les animateurs radio. Il évoque aujourd'hui les artistes travaillant sur des platines vinyles. Le DJ anime la soirée à coup de "scratchs", des morceaux qu'il remixe en direct ou en studio.
Le beat-box est une technique vocale particulière: a capella, la voix imite le son de percussions, souvent sur un rythme saccadé.
Le TKO… est une compétition mettant en scène des DJ's de haut niveau.
Quant au graff, c'est une fresque travaillée sur plusieurs mètres carrés à l'aide d'une bombe de peinture. Sa spécifité: afficher des mots, jouer avec la langue, la coder ou la détourner. Tout comme les rappeurs, les graffeurs inventent un langage qui leur est propre.

Thierry Bonnet

Transit : des œuvres conçues pour le musée

>EXPOSITION

Jusqu'au 12 juin, la salle d'expositions temporaires du musée des beaux-arts accueille vingt-deux tableaux de Philippe Cognée. Parmi eux, une douzaine de toiles de très grands formats pour *"donner à voir au maximum"*. Des diptyques, triptyques… réalisés tout spécialement pour le lieu dans un temps de création très court. L'artiste en a également assuré l'accrochage après l'avoir travaillé sur maquette.
Autour du thème "construction - déconstruction", le peintre nantais montre l'envers du décor : le désordre, l'accumulation de déchets, le chaos. Sa technique : une peinture à la cire, richement fouillée à la manière d'une photographie préalablement agrandie. Il s'inspire d'ailleurs de l'image, filmée en vidéo, qui lui permet de faire le tour de son sujet, de s'en imprégner puis de s'en éloigner, pour n'en conserver au final qu'un seul point de vue.
Il chauffe ensuite au fer à repasser l'œuvre peinte, comme s'il cherchait à en gommer les détails, à en perturber la lisibilité, à en dissoudre les formes, à détruire l'image trop lisse. Il en arrache ensuite des lambeaux. Les rayons des supermarchés vacillent, les carcasses de viande à l'abattoir se délitent, les ordures à la décharge se perdent en un tas informe… Un travail d'une grande cohérence que l'artiste mène depuis le milieu des années 90. ■

"Transit", de Philippe Cognée. Musée des beaux-arts jusqu'au 12 juin. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h. Nocture le premier vendredi du mois jusqu'à 20 h. Renseignements : 02 41 05 38 00.

Delahaye

Assistant de conservation 2e classe…

Michel Gerson, en "costume Louis-XIV".

>VISITE

"J'invite les visiteurs à chanter le karaoké devant ce Fragonard". Une démarche peu conventionnelle dans un musée suggérée par Michel Gerson. À l'occasion d'une résidence de deux ans à l'Esthua (école supérieure de tourisme et d'hôtellerie de l'université d'Angers), l'artiste nantais a imaginé un parcours dans les collections permanentes du musée et choisi quatre œuvres avec le conservateur Patrick Le Noüene. Quatre œuvres revisitées. "La Créole au perroquet", du peintre angevin Mérodack Jeanneau, copiée et annotée. Le portrait en pied de Louis XIV, de l'école de Mignard reproduit sur une toile de coton avant de devenir costume. Un Fragonard, "Céphale et Procris", un tableau *"au format 16/9e"* entiché d'une musique de Rameau travestie façon *"clip kitch"*. Enfin, "Le banquet des dieux", de van Balen et Jan Brueghel, comme nappe de banquet. ■

À découvrir au musée des beaux-arts jusqu'au 24 avril.

>CINÉMA

20 au 26 avril
Le ballon sorcier
Dès 8 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

27 avril au 1er mai
Sindbad
Dès 6 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

2 mai
Le cauchemar de Darwin

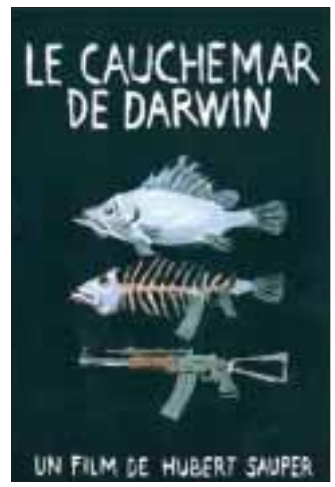

D'Hubert Sauper. Grand Prix du jury Premiers Plans 2005. Et débat avec l'association Attac 49. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

3 mai
Mélo
D'Alain Resnais. Et rencontre avec Jean-Charles Fitoussi, intervenant à la FEMIS. 4,50 à 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

4 au 8 mai
Ma vie de chien
Dès 10 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

11 mai
Kiki la petite sorcière
Dès 6 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

17 mai
Je t'aime toi

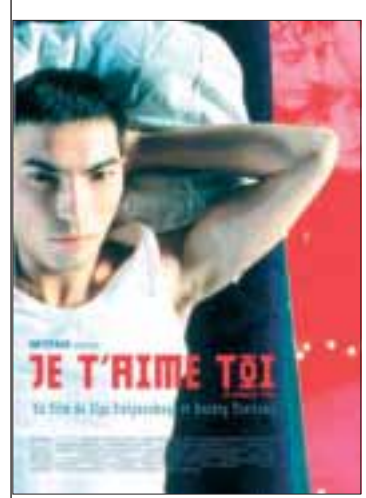

D' Olga Stolpovskaya et Dmitry Troitsky. Et rencontre sur le thème "être homo en Russie". 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

18 mai
Peau d'âne
Dès 5 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

2 mai
Musique : la postmodernité, concept ou utopie ?
17 h, institut municipal.

3 mai
Angers-Auschwitz
De la persécution à l'extermination, le destin de 300 juifs en Anjou, par Alain Jacobzone. 18 h 30, bibliothèque Toussaint.

6 mai
Histoire de l'essor des vins d'Anjou
Par Mieke Overlaet. Réservation au, 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 18 h, Angers Tourisme.

9 mai
Peinture, art sacré au début du XXe siècle
17 h, institut municipal.

La Constitution européenne et la laïcité
Par Nicolas Ligneul. Les Amis de la Constitution. Gratuit. 20 h 15, UFR Droit, 13, allée François-Mitterrand.

10 mai
Citoyen à Angers
Entre Ville et Agglomération, qui fait quoi? Par Sophie Kotras. 20 h 15, institut municipal.

11 mai
La réforme du divorce à l'aune de l'égalité hommes-femmes
Par Estelle Moinard. Rencontres Floresca Guépin. 20 h 30, Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry.

12 mai
Les manuscrits de la Mer Morte
Par D. Hamidovic. 20 h 15, institut municipal.

Littérature africaine : Fatou Diome
20 h 15, institut municipal.

13 mai
Histoire du cinéma : John Huston
Par Jean-Pierre Bleys. 18 h 30, institut municipal.

La persistante utopie
Par Miguel Abensour. Société angevine de philosophie. 3 et 7 €. 20 h 30, lycée David.

Jean Maridor, chasseur de bombes volantes
Par Jean Sibenaler, et *Les Angevins de la Grande Armée (1805-1815)*, par Jacques Thomas. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

19 mai
Le développement durable
Par Walid Oueslati. Terre des

Sciences. 20h15, institut municipal.

20 mai
Histoire du cinéma : Douglas Sirk
Par Jean-Pierre Bleys. 18h30, institut municipal.

>DANSE

24 avril
Festival Hip Opsession
Cies Exprime, CdansC, Apassionada. 4 et 8 €. 14h30 et 16h30, centre Jean-Vilar. *(lire page 26)*

11 mai
Venise, le carnaval
UATL. Gratuit. 14h30, centre Jean-Vilar.

19 au 21 mai
Heroes
Création et chorégraphie Emmanuelle Huynh. CNDC/NTA. 7 à 21 €. 20h30; jeudi, à 19h30, Grand-Théâtre.

>LECTURES

4 mai
L'heure du conte traduite en langue des signes
Dès 5 ans. Gratuit. 15h30, bibliothèque de la Roseraie.

12 mai
Dits et Nouvelles
Gérard Macé, présenté par John Taylor. 20h30, bibliothèque Toussaint.

>MUSIQUES

30 avril
Vibrascène
Les Frères Couenne, Earl, No Sell Out. Agence Too Mix. 3 €. 20h30, centre Jean-Vilar.

Dominique et Tristan Lofficial
Autour de deux pianos. 6,80 et 8 €. 21 h, L'Autrement café.

3 mai
Star Academy 4
35 €. 20 h, Amphitéa.

Seu Jorge
Pop brésilienne. 15 et 17 €. 20h45, Le Chabada.

6 mai
Henri, Léon et les Autres
6,80 et 8 €. 21 h, L'Autrement café.

7 mai
Brigitte Lafon
Récital lyrique. 15 €. 21 h, L'Autrement café.

8 mai
Festival Printemps des Orgues
Finale Grand Prix Jean-Louis Florentz - Académie des beaux-arts. 8 €; gratuit aux moins de 12 ans et aux élèves du CNR. 15 h, cathédrale.

9 mai
Ensemble Kobza de Galicie
Chants sacrés et profanes d'Ukraine. Association Anjou - Lviv. Gratuit. 20h30, chapelle des Ursules.

12 mai
Kyo
25 €. 20h45, Le Chabada.

Classe de chant du conservatoire
Mozart, Rossini, Verdi. Gratuit. 20h30, chapelle des Ursules.

13 mai
Layali Maghreb, Les Boukakes, Salam
Groove. 13 et 15 €. 20h45, Le Chabada.

Les Boukakes.

Jean-Louis Bergère
Chanson française. 6,80 et 8 €. 21 h, L'Autrement café.

14 mai
Régis Glière, piano
Haydn, Liszt, Debussy. Conservatoire. Gratuit. 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

17 mai
Napoli's walls
Louis Sclavis. Jazz. NTA. 14 à 18 €. 20h30, théâtre Chanzy.

19 au 21 mai
Festival Tour de scènes
Gratuit. Quai Ligny, places Imbach et Saint-Éloi. *(lire page 29)*

20 mai
Trio Donarier
Matthieu Donarier, saxs; Manu Codja, guitare; Joe Kiltzke, drums. Jazz Pour Tous. 6 et 10 €. 21 h, théâtre, place Ney.

Les Trois Glottes
Cabaret. 6,80 et 8 €. 21 h, L'Autrement café.

>SPECTACLES

4 au 6 mai
Victor Frankenstein
Création Cie Jo Bithume. Répétitions publiques. Gratuit. 21 h30, La Paperie, Saint-Barthélemy-d'Anjou.

>THÉATRE

22 et 23 avril
Vagabonde
De et par Annabelle Sergent. Cie Loba. Dès 10 ans. 3 à 8 €. Le 22, 20h30; le 23, 15 h et 20h30, L'Avant-Scène, à Trélazé.

30 avril
Victoria
Texte de Charles Fariala. Au profit de l'association Anjou Alzheimer. 20 €. 20 h, Grand Théâtre. *(lire page 34)*

3 mai
Miss Daisy et son chauffeur
Comédie d'Alfred Uhry. Mise en scène, Stéphane Meldegg. Avec Micheline Dax, Jean-Michel Martial. Tournées Baret. 17 à 40 €. 20 h, Grand-Théâtre.

5 au 8 mai
Couci-couça/Kuusi kuussa
Cie Okibu. En collaboration avec le lycée d'art de Kallio à Helsinki (Finlande), le lycée professionnel de la Roseraie (costumes), et le lycée David-d'Angers. 6,50 à 11,50 €. 20h30, sauf le 8 mai, 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

9 au 12 mai
Notre Avare
D'après Molière. Adaptation et mise en scène, Jean Boillot. NTA. 7 à 21 €. 20h30, sauf mercredi et jeudi, 19h30, Grand-Théâtre.

Festival Les tréteaux de l'université
Une heure avant la mort de mon frère, de Daniel Keene. 4 et 5 €. 20h30, L'Amphigouri *(lire page 25)*

10 mai
Festival Les tréteaux de l'université
La sérénade, de Slawomir Mrozek. 4 et 5 €. 20h30, L'Amphigouri. *(lire page 25)*

10 au 21 mai
Gust
D'Herbert Archternbusch. Texte français et mise en scène, Claude Yersin. Création NTA. 14 à 18 €. À 20h30, sauf mercredi et jeudi, à 19h30. Relâche les 15 et 16 mai. Atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

11 mai
Festival Les tréteaux de l'université
Yerma, de Federico Garcia Lorca. 4 et 5 €. 20h30, L'Amphigouri.

12 mai
Cie Gaïa/Troupe du Malin
Improvisation. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Méhari et Adrien
D'Hervé Blutsch. Mise en scène et interprétation Hélène Gay et Christophe Gravouil. Création NTA. 3 et 5 €. 20h30, Le Trois-Mâts.

Festival Les tréteaux de l'université
La centaine, de Pablo Neruda, et *Les zygomatiks*, spectacle d'improvisation. 4 et 5 €. 20h30, L'Amphigouri. *(lire page 25)*

12 et 13 mai
Shakespeare, le défi !
Mise en scène, Eric Métayer. Cie Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

12 au 15 mai
L'enfant Do
De Jean-Claude Grumberg. Théâtre du Baratin. 5 et 8,50 €. À 20h30, sauf le 15, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

13 mai
La LIMA reçoit la Ligue d'improvisation Semi-lustrée (Québec)
6 et 9 €. 20h30, amphi Bazin à l'UCO.

Festival Les tréteaux de l'université
La machine infernale, revue et

Les oiseaux des marais vus par Christophe Bourgeteau

Hérons, aigrettes, grèbe huppé… sont les sujets de prédilection de Christophe Bourgeteau, dont les photos sont exposées à la Maison de l'environnement. *"J'ai toujours énormément aimé la nature,* confie le jeune instituteur. *J'apprécie également la photo et j'ai eu envie de conjuguer ces deux passions"*. Suite à la rencontre avec le photographe Louis-Marie Préau, qui lui a expliqué ses techniques d'approche des oiseaux, Christophe s'est lancé il y a cinq ans. Il s'est construit un affût flottant, qu'il installe après de longs repérages pour trouver l'endroit propice. *"Ensuite, il faut arriver avant les oiseaux, quand il fait encore complètement nuit, et les attendre. L'affût mobile permet de s'approcher sans les déranger et de capter des attitudes intéressantes"*. À 27 ans, Christophe a pu ainsi rassembler suffisamment de photos pour monter cette première exposition.

Maison de l'environnement, jusqu'au 17 mai.

Solange Abaziou

corrigée, d'après Jean Cocteau, et *Théâtre sans animaux*, de Jean-Michel Ribbes. 4 et 5 €. 20 h 30, L'Amphigouri. *(lire page 25)*

14 mai
Festival Les tréteaux de l'université
Le squat, de Jean-Marie Chevret, à 17 h ; *Une heure avant la mort de mon frère*, de Daniel Keenne, à 20 h 30. 4 et 5 €. L'Amphigouri. *(lire page 25)*

15 mai
Festival Les tréteaux de l'université
La centaine, de Pablo Neruda, à 17 h, suivi d'une pièce invitée de l'association Les 3 Coups, de l'UCO ; *La sérénade*, de Slawomir Mrozek, à 20 h 30. 4 et 5 €. L'Amphigouri. *(lire page 25)*

16 mai
Festival Les tréteaux de l'université
Méhari et Adrien, d'Hervé Blutsch. Spectacle professionnel suivi d'un échange avec les comédiens. Gratuit. 20 h 30, L'Amphigouri. *(lire page 25)*

17 mai
Festival Les tréteaux de l'université
La machine infernale, revue et corrigée, d'après Jean Cocteau, et Suzanne, de Roland Fichet. 4 et 5 €. 20 h 30, L'Amphigouri. *(lire page 25)*

Thierry Bonnet

Du 19 au 21 mai, nouveaux talents à Tour de scènes

Tour de scènes revient pour sa 8e édition, du 19 au 21 mai, avec dans ses valises une bonne cargaison de nouveaux talents. Entièrement gratuit, le festival angevin proposera une série de concerts en plein air sur trois sites : le quai Ligny, la place Saint-Eloi et la place Imbach. Une quarantaine de groupes, jeunes talents pour la plupart, se succèderont sur scène et bénéficieront de conditions scéniques professionnelles.
Les festivaliers (35 000 en 2004) sont invités à déambuler d'une scène à l'autre, tandis que des cafés-concerts seront improvisés dans les rues.
Au programme notamment : Dupain (tradinovation provençale) ; Smooth (electro soul experience) ; X Makeena (hip-hop drum & bass) ; Les Jambons (chanson humoristique) ; Sayag Jazz Machine (electro jazz cinématographique) ; Kwal (rap) ; les Farfadas (spectacle pour enfants) ; Flying Pooh (cartoon core) ; Out of the Blue (electro jazz) ; Malouar (chanson) ; Tupinambo (salsa) ; Nouvel R (rap) ; Ixi Manova (trip hop) ; Dandy dub concept (dub) ; Hounsi (fusion) ; Slaïdup (métal fusion) ; et Royal Class (rap).
Pour les accros qui veulent se faire une petite idée du festival, la compilation "Session 6" sera dans les bacs début mai avec une sélection de quatorze groupes.
www.angers.fr

Céline Vilalta en 2004.
Phil Journé

18 au 21 mai
Jeudi, je chante et je joue
Théâtre du Jeudi. 5 et 8,5 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

20 mai
Shakespeare, le défi !
(voir 12 mai).

>VISITES

24 avril
L'inattendu
Jean-Louis Cognée, sculpteur, commente "L'apothéose de la famille Pisani", de Tiepolo. Réservation au, 02 41 05 38 00. 4 et 5 €. 15 h 30, musée des beaux-arts.

14 mai
Le quartier La Fayette
Par Claude Boissenot. Réservation auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 15 h, place André Leroy.

>EXPOSITIONS

Du 23 avril au 1er mai
Sylvie Brouat
Peintures et sculptures. Tous les jours, 14 h 30 - 19 h 30, tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 24 avril
Assistant de conservation 2e classe…
Exposition-parcours de Michel Gerson. Mardi au dimanche, 13 h - 18 h, musée des beaux-arts. *(lire page 27)*

Du 29 avril au 20 mai
Portraits de Shoah
De Terri Rose. 60e anniversaire de la libération des camps. Bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 30 avril
La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement. 4,50 et 7 €. 10 h - 17 h 30, château.

Têtes de l'art, cirque et jardins
Art postal. Bibliothèque Saint-Nicolas.

Devis(s)ages
Peintures de Barbara Auvin, Yannick Lecoq et Anne-Marie Rayer. Lundi, 14 h - 17 h ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Du 1er au 28 mai
La déportation dans les camps nazis
42 panneaux explicatifs. Bibliothèque Monplaisir.

Du 2 au 28 mai
Tête en l'air au Dreamtime
Photos et affiches d'Australie. Lundi, 14 h - 18 h ; mardi au vendredi, 10 h - 18 h, samedi, 10 h - 12 h et 13 h - 18 h, bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

Du 3 au 28 mai
La couleur, les illusions…
En collaboration avec l'Espace des Sciences de Rennes, et vitraux de Geneviève Péan, association "Rêve de verre". Bibliothèque des Justices.

Jusqu'au 7 mai
Le monde est ma couleur
Illustrations jeunesse, pastels. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 8 mai
Tanguy Tolila, œuvres récentes sur papier
3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h, le 1er vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Du 12 mai au 26 juin
Concours international des photographes de nature 2004
En partenariat avec le British museum de Londres et le BBC wildlife magazine. 4 € ; gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

Jusqu'au 16 mai
Trames argentines
Œuvres tissées de Gracia Cutuli, Antoinette Galland, Maria Herrada, Azucena Miralles, Maria Sara Pineiro et Carola Segura. 3 et 4 €. 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

Jusqu'au 17 mai
Les oiseaux des marais
Photos de Christophe Bourgeteau. Du lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement. *(lire 28)*

Sam I Am
Peintures et animations de Regine Kolle. Lundi au samedi matin, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h ; vacances scolaires, lundi au vendredi, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30, école supérieure des beaux-arts.

Du 18 mai au 4 juin
Ernest Pignon-Ernest
Peinture. En écho au concert de jazz de Louis Sclavis le 17 mai au théâtre Chanzy. Mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, place Imbach.

Du 20 mai au 18 juin
Étudiants des beaux-arts
Exposition des travaux de fin de quatrième année, option Art. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Du 20 mai au 26 juin
Zone RamsART
Photos et sculptures d'Arnaud de Lajartre. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-ends et jours fériés, 14 h - 18 h. gratuit. 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h, Maison de d'environnement.

Jusqu'au 12 juin
Philippe Cognée

3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h premier vendredi du mois), musée des beaux-arts. *(lire page 27)*

Jusqu'au 26 juin
Di Teana, musique de l'espace
Peintures, sculptures, photos. Présence de l'art contemporain. Mardi au samedi, 12 h - 19 h : dimanche et jours fériés, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 30 juin
Génétique et santé
Présentation des recherches menées à Angers. Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

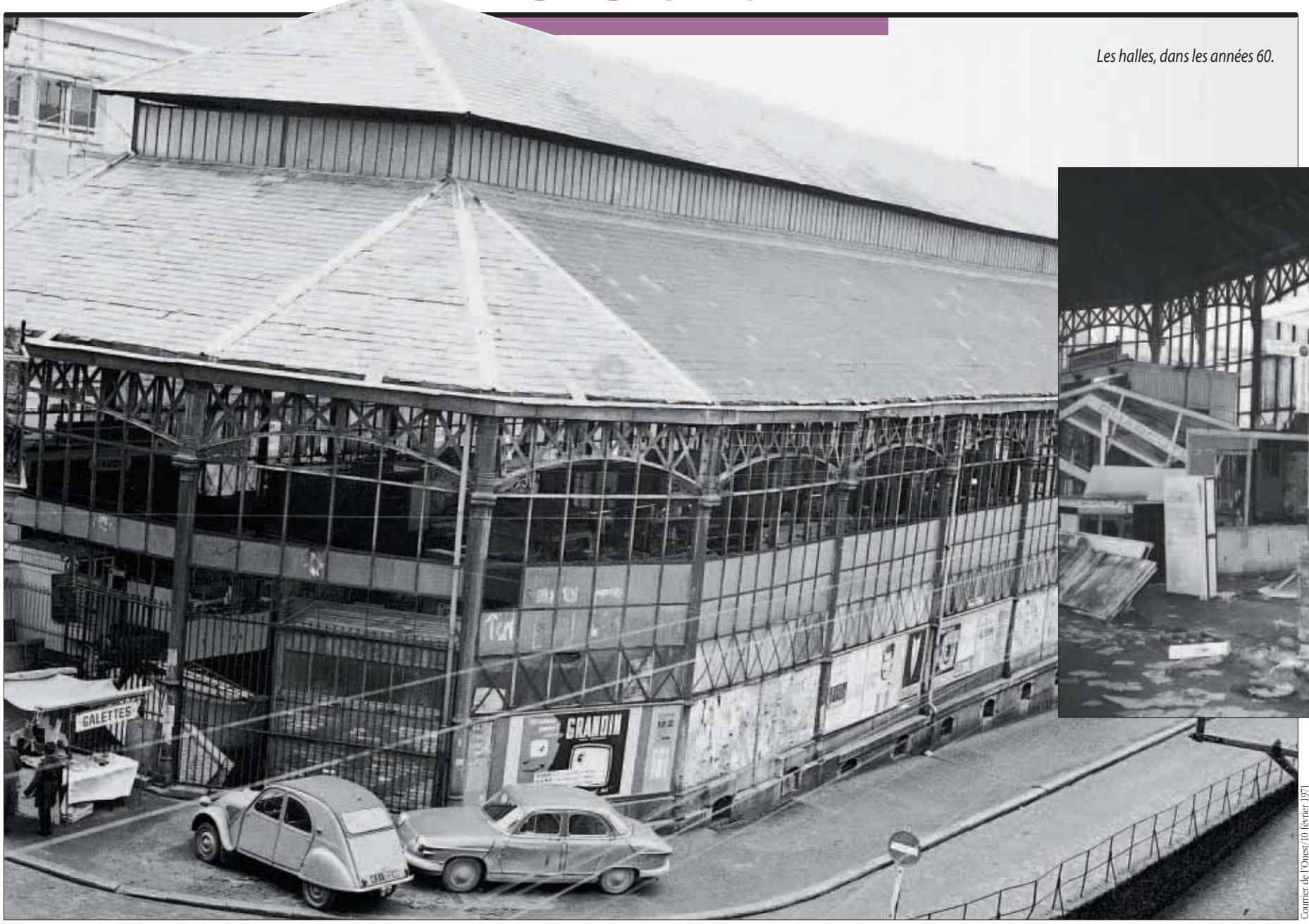

Les halles, dans les années 60.

Courrier de l'Ouest/ 10 février 1971

Les halles : le "ventre d'Angers"

Le 3 mai seront inaugurées les "halles" troisième formule. Attardons-nous sur les premières halles de la République, "ventre d'Angers" pendant un siècle.

>HISTOIRE

Les halles sont issues des travaux d'urbanisme du Second Empire qui aèrent le quartier : sur la vaste place rectangulaire ouverte entre 1862 et 1864, on crée d'abord un marché, puis des halles, sur les plans de l'architecte Tendron, qui s'est inspiré des halles parisiennes de Victor Baltard. Il doit en coûter 230 000 F. Pour ne débourser que le minimum, la Ville recourt au système de la concession. L'adjudicataire se remboursera en exploitant les halles pendant près de douze ans. Adjugée le 16 décembre 1869 au serrurier angevin Henry fils, la construction est livrée un an plus tard.

Un grand parapluie

Le bâtiment se développe sur un grand rectangle de 66 m de longueur, sur 20 de largeur, couvrant une surface de 1 284 m², à peu près à l'emplacement des immeubles actuels du bas de la place de la République et de l'actuel square Jean-Monnet. Sur un soubassement de caves s'appuient des colonnes de fonte reliées entre elles par des arcatures. Les murs sont remplis de brique jusqu'à mi-hauteur, puis de verrières faites de carreaux "Cassin", disposés en biais pour laisser passer l'air, mais non la pluie. La charpente métallique, avec lanternon d'aération, culmine à 15,70 m. Il y a place pour cent quarante-neuf boutiques. Jusqu'ici, point d'anicroche. La suite est moins brillante. *"Un affreux accident a mis hier toute la ville en émoi,* écrit le Journal de Maine-et-Loire du 17 décembre 1874. *À trois heures et demie de l'après-midi, au moment où la neige tombait avec la plus grande force, la toiture du marché Cupif et les murailles de brique qui la soutenaient, se sont écroulées"*. Bilan : un mort et une quinzaine de blessés. Heureusement, les commerçants ont eu le temps de se jeter sous leurs étaux. Henry est condamné à reprendre son ouvrage et à renforcer la construction. Les halles sont rouvertes à l'automne 1875.
Après ces débuts fracassants, vont-elles prospérer ? Peu. Après 1886, c'est le fermier des droits de place qui est chargé d'entretenir le bâtiment. Ce qu'il fait plus ou moins. En outre, les Angevins mettent du temps à apprivoiser les nouvelles halles qui souffrent de la réputation "détestable" de la place Cupif, ancien rendez-vous des filles publiques "de bas étage". La solution ? Changer le nom de la place ! La République remplace donc Cupif en 1893.

Sales et tristes

Malgré tout, le bâtiment reste peu occupé. Lors de la destruction du marché couvert de la rue Lenepveu en 1904, le maire remarque que les commerçants *"ne paraissent pas tenir aux halles de la République"*. C'est qu'elles sont mal organisées et mal tenues. Dès 1905, on remarque leur "état pitoyable". Les verres sont cassés, il n'y a plus de stores. Des eaux pestilentielles stagnent dans le sous-sol. En 1937, c'est *"un bâtiment tout noir, sale, triste […]. Pour ce qui est des étalages, il faut se débrouiller, la Ville ne veut rien payer et chacun fait à sa tête. Il y a plusieurs styles dans nos éventaires. Ça va du canaque au patagon, en passant par l'esquimau et le hottentot"* (*Le Petit Courrier*). Un grand projet de restauration est enfin établi : mais, nous sommes en 1942 et les matériaux manquent. Reprise après la guerre : malheureusement, nous sommes en 1950 et les hausses de prix ruinent le projet. D'autant que, depuis 1947, l'idée de raser les halles pour les remplacer par un simple marché de quartier fait son chemin. En 1955, l'adjoint au maire Louineau dresse un nouveau projet en ce sens. *"L'état défectueux des halles, le déplacement du centre de la ville […] ont éloigné […] la clientèle des halles"*. Elles n'ont pas l'importance qu'elles revêtent dans la plupart des grandes villes, le principal marché ne se fait pas autour d'elles. On y trouve seulement neuf marchands de légumes, cinq de volailles, deux d'alimentation, dix bouchers, six charcutiers et huit poissonniers en 1955.

Difficile choix

Mais les commerçants ne veulent pas de ce marché au rabais, découvert

Courrier de l'Ouest/ 5 janvier 1971

Début de la démolition des halles le 4 janvier 1971.

dans sa plus grande partie. Beaucoup de conseillers municipaux l'estiment trop onéreux pour un marché de quartier, et réduit pour de véritables halles. Argument définitif : il faut attendre le réaménagement du quartier, construit de façon incohérente. Le projet est donc enterré.
"Incontestablement, déclare le conseiller municipal Houdebine en 1963, *il faut prendre une décision"*. Elle est prise le 29 juin 1970 : le quartier de la République sera entièrement rénové et les halles, trop vétustes, fermées le 1er janvier 1971. Leur démolition suit, à partir du 4 janvier. Les matériaux sont récupérés par la Compagnie française des Ferrailles et, dès février, la place est nette pour un parking de soixante-dix-huit voitures. Reste à imaginer de nouvelles halles, au sein d'un quartier remodelé. Délicate opération… Le premier essai, en 1984, s'essouffle vingt ans après. Nouvel essai en 2005 : sera-t-il transformé ? ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

"Dans mon sang, y'a des petites bêtes"

>LECTURE

Vittorio et sa maman viennent d'écrire à quatre mains un étonnant petit livre. Son titre *"Dans mon sang, y'a des petites bêtes"* reprend l'expression de ce garçon de sept ans pour expliquer sa séropositivité. Avec ses mots et ses dessins colorés, Vittorio offre une fable pleine de malice afin de contrer les nombreux fantasmes que fait naître cette maladie.
"J'ai des petites bêtes dans mon sang, c'est vrai, explique Vittorio. *Mais, ça ne m'empêche pas de m'amuser, d'aller à l'école, de jouer avec les copains. Il faut juste bien prendre les trois sirops matin et soir. Goûts banane, cerise et fraise."* Le garçon est séropositif depuis sa naissance et suit une trithérapie depuis son adoption par un couple angevin en 2000. Vittorio est un enfant du désert né en 1996 ou 1997, aux frontières de l'Érythrée et de l'Éthiopie.

Albert

Vittorio dessine "les fameuses petites bêtes" en compagnie de sa maman.

Aujourd'hui, ce qui dérange le plus Vittorio, ce ne sont pas les petites bêtes qu'il a réussi pour le moment à apprivoiser mais les *"vieux de plus de 25 ans"*. Ils ont beau être grands, ils ont très très très peur de ses petites bêtes. Et cela sans raison ! Certains font la bise à tout le monde sauf à lui, d'autres se lavent beaucoup les mains quand il est là, d'autres encore nettoient nerveusement les toilettes juste après son passage ! Et, comme par hasard, il n'est pas souvent invité aux anniversaires. *"C'est donc pour faire sauter cette chape de plomb qui nourrit les délires dans la tête de certains que nous avons réalisé ce petit fascicule,"* lance Marie Pasquier, la maman. Le bouche à oreille a fait le reste. En seulement trois mois, plus d'une centaine d'exemplaires ont été vendus à 10 € l'unité. *"Les bénéfices permettront d'acheter des médicaments génériques pour la lutte contre le sida en Afrique de l'Ouest"*, explique la maman. ■

Renseignement : Marie Pasquier, atelier de la Cité, 02 41 88 45 38.

Stages de langue intensifs et informatique pour débutants

>ÉDUCATION

Outre un riche et vaste programme de cours et de conférences gratuites *(lire page 27)* proposé tout au long de l'année, l'Institut municipal conjugue son rôle d'éducation populaire à travers les langues vivantes.
Traditionnellement, il propose ainsi en juin et en juillet des formations en allemand, anglais, espagnol, italien et français pour étranger.
Il s'agit là d'un cursus intensif de douze à vingt-quatre heures, à raison de cinq à six heures par jour, idéal pour préparer un voyage ou améliorer son niveau avant l'oral du bac par exemple. Les inscriptions, démarrées fin mars, se poursuivront durant tout le mois de mai, et en juin, pour la session de juillet. De 45 à 90 €, et de 22 à 45 € avec la carte Partenaires.
À côté des langues, l'institut lance une nouveauté : une session informatique de base. *"Elle s'adresse aux débutants complets, à tous ceux qui n'ont absolument aucune notion d'informatique,* insiste Jean-François Charreau, directeur de l'institut. *En quarante heures, les personnes vont pouvoir découvrir ce qu'est l'informatique sous ses divers aspects : le vocabulaire, le matériel, l'utilisation…"* Session du 30 mai au 10 juin, inscription avant le 9 mai. 246 €, carte Partenaires 123 €. ■

Institut municipal : 9, rue du Musée, 02 41 24 13 14.
www.angers.fr/institutmunicipal

Thierry Bonnet

Parmi les langues enseignées à l'institut, le français pour étranger.

Les jeunes nageurs des sections sportives locales à l'entraînement sous la conduite de Benoît Grattepanche.

Thierry Bonnet

Angers natation passe la barre des mille nageurs

>SPORT

Angers natation vient de dépasser le millier d'adhérents. Une augmentation des effectifs de 50 % en un peu plus de deux saisons. *"Au classement de la fédération, nous devrions être l'an prochain dans les vingt premiers clubs hexagonaux. Nous n'étions que cinquantième à notre création en 2002"*, se réjouit Philippe Laborderie, un des coprésidents [1].

Pour arriver à une telle augmentation, Angers Natation a surfé sur plusieurs phénomènes. *"Il y a tout d'abord le nouveau bassin de 25 m construit à Jean-Bouin et dédié à la natation sportive,* explique le responsable qui ne tarit pas d'éloge sur l'équipement. *Cela nous a offert plus de créneaux d'entraînement et a créé une dynamique évidente en faveur de la pratique de la natation à Angers."* Autre raison de ce succès : "l'effet Manaudou". Les bons résultats de la jeune triple médaillée olympique et de l'ensemble de l'équipe de France ont attiré vers les bassins de nouvelles recrues.

Enfin, la troisième explication est la volonté du club de professionnaliser au maximum l'encadrement et de permettre la pratique de la natation sans avoir à sacrifier les études. Angers Natation accueille depuis deux ans une trentaine de collégiens des sections sportives locales de Félix-Landreau et Saint-Augustin. Et, dès la rentrée prochaine, le club participera avec d'autres associations à la mise en place d'un centre d'éducation pour sportifs d'Angers (CESA) dont le but est d'aménager des créneaux d'entraînements en journée chez des jeunes scolarisés au collège Saint-Augustin ou au lycée Sainte-Agnès.

"Tous ces éléments combinés ont fait changer l'ambiance à l'intérieur du club, remarque le coprésident. *Le taux de renouvellement des adhérents n'a jamais été aussi élevé."*

Côté résultats, il faut encore attendre. *"On compte dix ans pour faire un bon nageur"*, tempère Philippe Laborderie. Actuellement, le club possède dans ses rangs seulement un junior et une minime de niveau national et ne devrait envoyer que cinq athlètes aux prochains championnats de France [2]. *"Évidemment ce n'est pas assez. Dans cinq à six ans, nous souhaiterions aligner à ce type de compétitions deux garçons et deux filles dans chaque catégorie : minime, cadet, junior, senior"*, conclut le responsable. ■

(1) Les deux autres coprésidents sont Françoise Cadro et Christian Quélin.
(2) Il faut signaler la bonne santé des vétérans du club, la catégorie Maître (plus de 35 ans) vient de rapporter sept médailles des derniers championnats de France hiver.

Faciliter le passage de l'école municipale vers les clubs

Il y a trois ans, profitant de la construction du nouveau bassin à Jean-Bouin, la Ville a souhaité rationaliser la pratique sportive de la natation. À cette occasion est née Angers Natation. L'association fédère trois sections : une école pour les tout jeunes nageurs, une section courses issue des Nageurs andégaves et de La Vaillante, et le water-polo dont l'équipe fanion évolue en Nationale 3. La Vaillante plongeon, un des meilleurs clubs français dans cette discipline, pourrait à l'avenir intégrer cette structure. Quant à la natation synchronisée, le meilleur club hexagonal avec son pôle espoir, elle demeure indépendante sous le nom d'Angers Nat synchro. À côté des clubs, l'école municipale de natation permet une familiarisation à l'eau et une approche des quatre nages. Si le jeune nageur souhaite ensuite se perfectionner en course ou s'initier au water-polo ou au plongeon, il glisse naturellement vers Angers Natation école puis vers un des clubs. Mais, la pratique de la natation est bien plus vaste. À Angers, il existe une multitude de clubs et d'associations proposant un éventail très large de disciplines : sports subaquatiques, bébé plouf, nage avec palmes, aquagym, pratique des longues distances, handisport…

Festival des quais et Remontée du sel

>ANIMATION

La 6e édition du Festival des quais aura bien lieu cette année, malgré la disparition récente de Michel Darras, président de l'association "Des amis aux quais" et fondateur de la manifestation. Sa fille Mélanie, nouvelle présidente, reprend le flambeau.
Les 7 et 8 mai, le festival s'installera entre le quai Monge et la promenade Yolande-d'Aragon. Trois animations phares sont prévues. Le concours de peinture tout d'abord, qui remporte toujours beaucoup de succès. Les peintres s'inscriront et s'installeront au bord de l'eau dès le samedi 9 h. La remise des prix suivie de la vente aux enchères des œuvres aura lieu le dimanche à 17 h. Le vide-greniers, qui a rassemblé l'an dernier près de cent cinquante exposants, est prévu promenade Yolande-d'Aragon, le dimanche dès 8 h.
Enfin, les dates coïncidant, le festival accueillera la Remontée du sel, le dimanche à partir de 15 h, quai Tabarly : exposition sur la marine de Loire au XVIIIe siècle, spectacle gratuit de la "compagnie des Portefaix", évolution sur l'eau de gabarres, toues et futreaux représentant la batellerie de Loire d'aujourd'hui. À noter aussi, pendant les deux jours, le village des exposants, des démonstrations nautiques et des repas champêtres. ■

Thierry Bonnet/archives

La Remontée du sel s'accompagnera cette année d'une exposition sur la marine de Loire et d'un spectacle.

Inscriptions au concours de peinture et au vide-greniers, Mélanie Darras, 06 82 86 89 27 ou festivaldesquais@wanadoo.fr, site www.festivaldesquais.fr

En mai, consommez équitable

Dans le cadre de la quinzaine nationale du commerce équitable, la Coordination d'associations de solidarité internationale (CASI 49), soutenue par la Ville, propose une journée d'animation le 7 mai, place du Pilori, de 10 h à 19 h.
Au programme, sur le thème "Consommer autrement" : mini-marché avec les associations de commerce équitable adhérentes de la CASI 49 ; exposition et espace de discussion autour d'un bar équitable ; jeux d'awalés géants ; mini-spectacle *Sucreries* avec Flux ; présence d'un producteur de café bolivien ; musiques du monde ; danse brésilienne…
Et aussi, le lancement du livre *Nos recettes équitables*, en présence de Pablo Prieto, producteur équatorien de bananes labellisées Max Havelaar, à la Fnac, le 10 mai, à 17 h 30 ; une journée d'échanges et de réflexion, sur le thème "commerce équitable, grande distribution et alterconsommation : où en sommes-nous ?", organisée par Échoppe, la CABA-Biocoop et les Jardins de Cocagne, le 14 mai, au centre de congrès, de 9 h 30 à 19 h, ouvert au public. ■

Albert

>INFORMATIONS

Les jardins de l'arboretum sont ouverts au public dès 14 h en semaine (fermés le mercredi) et dès 8 h le week-end.

"Les jobs d'été", thème du mercredi de l'info du centre information jeunesse le 11 mai, de 10 h à 17 h, salle Thiers-Boisnet.
Tél. : 02 41 87 74 47.

Prix des métiers d'art : concours de la Société d'encouragement des métiers d'art consacré aux métiers de la tradition. Règlement et dossier d'inscription à retourner avant le 15 septembre à la préfecture, direction de l'animation des politiques interministérielles, bureau de l'économie et de l'emploi.
Tél. : 02 41 81 83 50.

La compagnie Alter Ego recrute des comédiens professionnels pour un prochain spectacle d'improvisation théâtrale. Casting le 19 mai sous forme d'atelier, 10 h-12 h 30 et 14 h -18 h.
Inscription : 02 41 88 34 64 ou 30, place Marcel-Vigne, theatre@compagnie-alterego.com www.compagnie-alterego.com

Remontée du sel de Guérande sur la Loire du 23 avril au 6 juin. Escale à Angers le 8 mai, dès 15 h quai Tabarly *(lire ci-contre)*. Le 6 mai aux Ponts-de-Cé, dès 17 h au port des Noues ; le 7 mai à Bouchemaine, dès 16 h quai de la Noé ; le 9 mai à Montreuil-Juigné, dès 9 h 30 port de Juigné.
Contact : 02 47 66 94 49, www.valdeloire.org

Appel à projets sur les technologies de l'information et de la communication à haut débit des régions Bretagne et Pays-de-la-Loire. Règlement et dossier de candidature téléchargeables sur www.region-bretagne.fr ou www.paysdelaloire.fr ou www.synapse.paysdelaloire.fr
Dossiers à retourner avant le 11 juillet. Renseignements : 02 99 84 85 00, app@meito.com

>RENDEZ-VOUS

Premier forum social local angevin le 29 (18 h - 22 h) et 30 avril (9 h - 22 h) au centre Jacques-Tati, à Belle-Beille. Exposition, films, ateliers autour de divers thèmes : emploi, chômage et précarité ; démocratie et enjeux environnementaux ; la constitution européenne localement ; la solidarité internationale… En soirée : théâtre et musique (entrée gratuite). Le 1er mai, pique-nique au parc Bellefontaine, musiciens locaux, stands…
Renseignements : association Forum social local angevin, 06 76 28 78 90. fsl@gmonde-env.org

Café citoyen le 14 mai à L'Autrement café. Dès 20 h 30, théâtre-forum de discussion avec la compagnie Alter Ego. Consommation obligatoire avec petite majoration.
Contact : 02 41 88 34 64

Présentation de la "Fanfare éphémère" le 2 mai, de 9 h à 20 h, chez Jo Bithume, rue de la Paperie, à Saint-Barthélemy. Dans le cadre des Accroche-cœurs, du 8 au 11 septembre, la fanfare Jo Bithume propose aux Angevins musiciens de participer à une partie de son répertoire : instruments à vent (cuivres et bois), grosse caisse et caisse claire. Inscriptions avant le 30 juin.
Contact : 06 75 78 93 49, nicole.dolivet.duperray@wanadoo.fr

Plant International Meeting les 26 et 27 mai, au centre de congrès : rencontres internationales sur la performance économique dans les domaines du végétal spécialisé.

"Fête des voisins" le 31 mai. Objectif : se retrouver autour d'un verre ou d'un repas pour mieux vivre ensemble et agir contre l'indifférence et la solitude. Déjà, une dizaine de lieux de fête prévus : résidence Montaigne -Jeanne d'Arc, Front de Maine, rue Jean-Jaurès, rue Jeanne-Quémard…
Contact : 06 80 15 45 68, IEF49@wanadoo.fr

>SOLIDARITÉ

Le Secours Populaire Français recherche des familles bénévoles pour accueillir un enfant de 6 à 11 ans pendant les vacances d'été.
Renseignements : 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 88 58 13.

Journées nationales de la Croix-Rouge : du 20 au 22 mai, des quêtes auront lieu dans les grandes surfaces, sur les marchés et en centre-ville, au profit d'actions locales.
Tél. : 01 44 43 11 00.

Aide et Présence a déménagé au 293, rue Haute-des-Banchais. L'association propose des services adaptés en cas de perte ▸▸▸

d'autonomie par le handicap ou le vieillissement, de retour d'hospitalisation, ou d'absence momentanée de l'environnement familiale, des prises en charge spécifiques pour promenade, sortie, rendez-vous, des gardes d'enfants au domicile…
Permanences du lundi au vendredi, 8 h - 12 h et 14 h - 18 h, et le samedi de 8 h à 12 h Tél. : 02 41 44 33 10, aideetpresence@wanadoo.fr

>SANTÉ

Si vous êtes asthmatique : le réseau "Souffle 49" et l'espace Souffle et santé organisent une journée portes ouvertes le 3 mai, de 10 h à 17 h, à Anjou Prévention Santé, 7, rue du parvis Saint-Maurice. Rencontre avec des professionnels de la santé : médecins, infirmières, kinésithérapeutes…
Contact : 02 41 24 70 91, souffle-49@wanadoo.fr

Congrès national sur la fibromyalgie, maladie rhumatologique chronique, évolutive et invalidante, très répandue mais mal connue, le 28 mai, de 9 h 30 à 18 h, au palais des congrès du Mans. Gratuit.
Inscription obligatoire à la FNAFF, 04 76 01 12 52, ou à l'association des fibromyalgiques de Sarthe-Anjou-Mayenne, 02 43 43 96 38.

Conférence "comment se faire du bien quand on est atteint d'un cancer" le 14 mai, 15 h 30, à la MPT Monplaisir, avec le docteur Walker. 5 €. Contact : association Clés de vie, 06 79 71 49 19.

Outremangeurs anonymes, association d'écoute des boulimiques et anorexiques, tient une permanence le mardi, à 20 h 30, à l'espace Jean-Macé, 108, rue du Pré-Pigeon. Tél. : 06 63 01 61 93.

"Victoria" met en scène la maladie d'Alzheimer

Anjou Alzheimer, association angevine de familles de malades atteints d'Alzheimer et de troubles apparentés, propose samedi 30 avril, au Grand-Théâtre, une table ronde et deux représentations de "Victoria". Cette pièce mise en scène par Dulcinée Langfelder et compagnie, d'après un texte de l'auteur canadien Charles Fariala, raconte l'histoire d'une vieille dame qui, en perdant la mémoire, perd également le contrôle de sa vie. Au gré de situations tantôt dramatiques, tantôt comiques, le spectacle pose un regard tendre sur le vieillissement. La séance de 15 h sera suivie d'une table ronde sur la prise en charge des malades Alzheimer et l'accompagnement des familles et des aidants. La seconde représentation est programmée à 20 h. La journée sera le point d'orgue d'une semaine baptisée "Alzheimer Anjou Québec".
En effet, du 27 avril au 3 mai, l'association accueillera trois professionnels québécois qui visiteront les établissements spécialisés du département. À noter que les bénéfices des spectacles seront reversés au centre mémoire de ressources et de recherche des Pays de la Loire.
Réservations au Grand-Théâtre, 02 41 24 16 40 ou 41 ou à Anjou Alzheimer, 15, rue César-Geoffray, 02 41 18 03 55. Place à 20 €.

>SORTIES

Sortie "les oiseaux du printemps" au parc de Balzac le 27 avril, de 10 h à 12 h, avec la LPO. Gratuit. Inscriptions : 02 41 22 32 30.

Sortie au jardin botanique de la faculté de pharmacie le 11 mai, de 10 h à 12 h. Gratuit, sur inscription au 02 41 22 32 30.

Randonnée botanique le 15 mai, de 10 h à 16 h. Départ Maison de l'Environnement. 8 €, enfant 2 €.
Inscriptions : 02 41 22 32 30.

Sortie "râle des genêts" le 18 mai, de 10 h à 12 h, au parc de Balzac, avec la LPO. Gratuit.
Inscriptions : 02 41 22 32 30

>SPORT

Trophée des sélections nationales du football d'entreprise, du 26 mai au 28 mai, au stade du Lac-de-Maine.
Contact : 01 44 31 73 83, ffse@wanadoo.fr

www.angersnoyant.asso.fr, le site Internet d'Angers-Noyant Handball Club, vient d'être restylé. Nouvelles rubriques disponibles : photothèque, acteurs du club, statistiques de division 1. Contact : 02 41 43 90 99

Randonnée des Gentlemen le 1er mai à la Baumette : à vélo (70, 90 ou 115 km, parcours famille 8 ou15 km), VTT (25 ou 45 km), ou marche (8 ou 13 km). Inscriptions : 7 h 30 - 11 h. 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Bénéfices reversés à Arc-en-Ciel. Renseignements : 02 41 34 61 22 ou 02 41 76 02 75, www.randonneegentlemen.com

Randonnée roller avec les Hawks le 17 mai pour patineurs confirmés. 20 h - 22 h. Départ place François-Mitterrand. Protections conseillées. Gratuit.
Contact : 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net

Rencontres avec les pros d'Angers Noyant Handball Club le 19 avril salle Jean-Vilar ; de l'ABC le 20 avril salle Bertin ; et du SCO le 26 avril stade Marcel-Denis. Pour les 11 - 17 ans. De 14 h à 17 h.
Tél. : 06 68 93 03 41 ou 02 41 25 72 84.

"Les filles à vous de jouer", découverte de l'aïkido, du viet vo dao… pour les filles de 11 à 17 ans, le 21 avril, de 13 h à 18 h, salle Montaigne. Tél. : 06 68 93 03 41 ou 02 41 25 72 84.

Animations sports brésiliens au lac de Maine pour les 12 - 17 ans, les 26, 28 et 29 avril, de 14 h à 17 h : footy foot, beach soccer, danse…
Tél. : 06 68 93 03 41 ou 02 41 25 72 84.

"Je joue sport", activités multisports pour les 11-14 ans, du 25 au 29 avril, de 9 h à 17 h salle Jean-Monnet (Lac-de-Maine), ou à la demi-journée salle Jean-Bouin. Tarif suivant quotient familial. Renseignements à la direction des sports et loisirs, 12, rue des Ursules, 02 41 05 45 25.

Sportifolies le 15 mai, stade de Villoutreys et salle Jean-Bouin. Basket, coupe de l'agglomération pour les 12-13 ans et les 14-15 ans, garçons et filles. Démonstrations de handijudo et de handibasket, avec initiation et match handis-valides. Seconde journée le 5 juin, avec six sports, dont la Copa 7 en foot.

>LOISIRS

Séjours en mai et juin au village vacances de Lamoura, libres ou à thèmes : excursions, randonnées, remise en forme, environnement…
Renseignements au service Lamoura : 02 41 05 40 75.

Danse Passion organise deux stages de danse de société au village vacances de Lamoura lors des séjours, en pension complète, du 9 au 16 juillet et du 13 au 20 août.
Renseignements : 02 41 39 84 78, dansepassion49.fr.st

Catalogues Tourisme et Loisirs printemps-été disponible 25, rue Saint-Lazare. Tél. : 02 41 48 73 73 ou sur www.tourisme-loisirs49.fr

>ATELIERS

Monum'enfant, monum'en sens, au château d'Angers, le 15 mai, de 14 h à 18 h 30. Ateliers sur le thème de la vie seigneuriale pour les enfants et les personnes handicapées. 7 €, réduit 4,5 €, gratuit pour les moins de 18 ans et handicapés. Renseignements : 02 41 86 48 79.

Observation des planètes, Vénus, Jupiter et Saturne, et de la constellation du Bouvier, avec Ciel d'Anjou, le 10 mai, dès 20 h 30, à la maison des chasseurs de Bouchemaine.
Tél. : 02 41 47 54 93 ou 02 41 54 63 19.

Stage conte au théâtre du Champ-de-Bataille du 29 avril au 1er mai. 110 € (réduit 95 €) + adhésion.
Inscriptions : 02 41 72 00 94.

Stage "percussions d'Indonésie" les 23 et 24 avril à la Galerie sonore, pour adultes et adolescents.
Inscriptions : 02 41 66 24 00.

Stage "chants et percussions d'Afrique" à la Galerie sonore les 14 et 15 mai, de 14 h à 17 h, pour adultes et adolescents.
Renseignements 02 41 66 24 00.

Atelier danse CNDC les 23 (14 h - 17 h) et 24 avril (11 h - 13 h et 14 h - 17 h), aux studios Bodinier. 75 €, 60 € ou 40 €.
Renseignements : 02 41 24 12 12.

Stage de théâtre d'improvisation avec la compagnie Alter Ego les 21 et 22 mai, et 14 h -18 h, à l'Espace du temps présent, 14, rue Ernest-Mottay. 120 €.
Inscriptions au 02 41 88 34 64.

Stage de cirque pour les 6-14 ans, du 25 au 29 avril, chez Jo Bithume. Journées complètes ou demi-journées.
Renseignements : 02 41 66 04 45.

Stages de danse contemporaine cet été avec Marie-France Roy : pour enfants du 4 au 6 juillet (70 €), pour adolescents et adultes du 8 au 10 juillet ou du 24 au 26 août (124 €, réduit 106 €), à la maison de l'Arceau, rue Guillaume-Lekeu.
Renseignements : Résonnance, 7, rue des Tournebelles, 02 41 47 13 72.

>AILLEURS

Festival "les Orientales" de Saint-Florent-le-Vieil du 24 juin au 3 juillet. Magies et traditions d'Orient et d'Asie au programme : spectacles de musique et de danse, expositions, ateliers, pour petits et grands. Réservations : Fnac, Carrefour, Géant, 0892 683 622 ou www.fnac.com.
Renseignements : 02 41 72 62 02 ou 02 41 72 62 32 ou sur www.festival-les-orientales.com

Diabète : un réseau pour le traitement

Pendant deux ans, soixante-huit médecins généralistes et trente-sept podologues ont participé à une expérience au cours de laquelle deux cent soixante-huit patients diabétiques du département ont bénéficié d'une prise en charge exceptionnelle. Cette expérience a abouti, depuis le 1er janvier, à la constitution du réseau de santé départemental Diabète 49, mis en place pour trois ans. Objectifs : favoriser la coordination entre les professionnels de santé par la création d'un carnet pour chaque patient ; promouvoir la qualité des soins et améliorer les pratiques ; assurer la prise en charge adaptée du diabète et faciliter l'accès aux soins.
Contact, Diabète 49, 02 41 68 91 26, filiere.diabete@cpam-angers.cnamts.fr

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

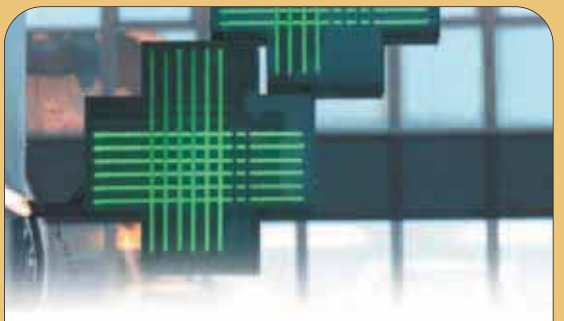

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,*** *appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00

Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

Pour les dimanches et jours fériés *(sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 24 avril
Pharmacie Dequidt, *11, place Monprofit*
Pharmacie Harter, *3, avenue Pasteur*

Dimanche 1er mai
Pharmacie Giffard*, 57, rue de Frémur*
Pharmacie Fouché*, 6, place du Pilori*

Jeudi 5 mai (ascension)
Pharmacie Legall*, 27, rue Hoche*
Pharmacie Galland/Plaçais*, boulevard Gaston-Ramon*

Dimanche 8 mai
Pharmacie Mercier*, 40, place des Justices*
Pharmacie Ricadat/Bourligneux*, 6, rue de la Gare*

Dimanche 15 mai
Pharmacie Ricadat/Bourligneux*, 6, rue de la Gare*
Pharmacie Bréget*, 69, rue Bressigny*